

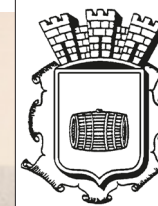


PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

COMMUNE D'ARTONNE

AUVERGNE
110. Vue d'ARTONNE

AUVERGNE



AVAP

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

DIAGNOSTIC

FEVRIER 2020

Christine Charbonnel, architecte



Préambule

Première partie - La commune : contexte général

1 situation géographique et administrative - page 5

2 contexte démographique et économique - page 5

Deuxième partie - Paysage et territoire

1 les entités paysagères - page 11

2 les motifs paysagers - page 13

3 La commune «se donne à voir» : les cônes de vue - page 15

4 les traces d'une occupation ancienne - page 23

5. un paysage animé par le patrimoine vernaculaire - page 29

5.1 les pigeonniers et colombiers - page 29

5.2 les moulins - page 31

5.3 les cabanes de vigne - page 33

5.4 le four à chaux - page 33

5.5 les croix - page 35

6 manoirs et châteaux : un patrimoine historique important - page 37

6.1 le château de la Beaume - page 37

6.2 la ferme fortifiée de La Ronzière - page 38

6.3 le château et le village de Glénat - page 38

6.4 le château des Vergers - page 39

6.5 le château et le village de Bicon - page 40

Troisième partie - Le village

1 les origines de la ville - page 45

2 Artonne au 19^e siècle - page 47

2.1 le village d'après le cadastre de 1828 - page 47

2.2 les travaux communaux - page 48

2.3 les transformations du bâti - page 50

3 l'architecture du village - page 51

3.1 les modèles de l'architecture traditionnelle - page 51

3.2 l'évolution récente du village - page 57

3.3 les caractères généraux de l'architecture - page 58

3.4 les murs de clôture et de soutènement - page 61

4 le patrimoine architectural - page 63

4.1 le potentiel archéologique - page 63

4.2 la collégiale - page 65

4.3 le chapitre - page 66

4.4 les remparts - page 67

5 le «petit» patrimoine - page 71

5.1 les fontaines - page 71

5.2 le petit patrimoine religieux - page 73

6 les espaces publics - page 75

7 les entrées de bourg - page 80

8 les plantations des espaces privés - page 81

Quatrième partie - L'environnement

1 les richesses communales - page 87

1.1 sous sol et géologie - page 87

1.2 un relief favorable - page 89

1.3 les ressources de l'hydrographie - page 90

1.4 un climat clément - page 90

2 un environnement végétal de qualité - page 91

2.1 les sites naturels protégés - page 91

2.2 les trames vertes et bleues - page 95

2.3 de riches terres agricoles - page 97

3 l'AVAP et le développement durable - page 98

3.1 des enjeux communs - page 98

3.2 garantir la bonne santé des habitants et des usagers - page 99

3.3 climat et énergies renouvelables - page 100

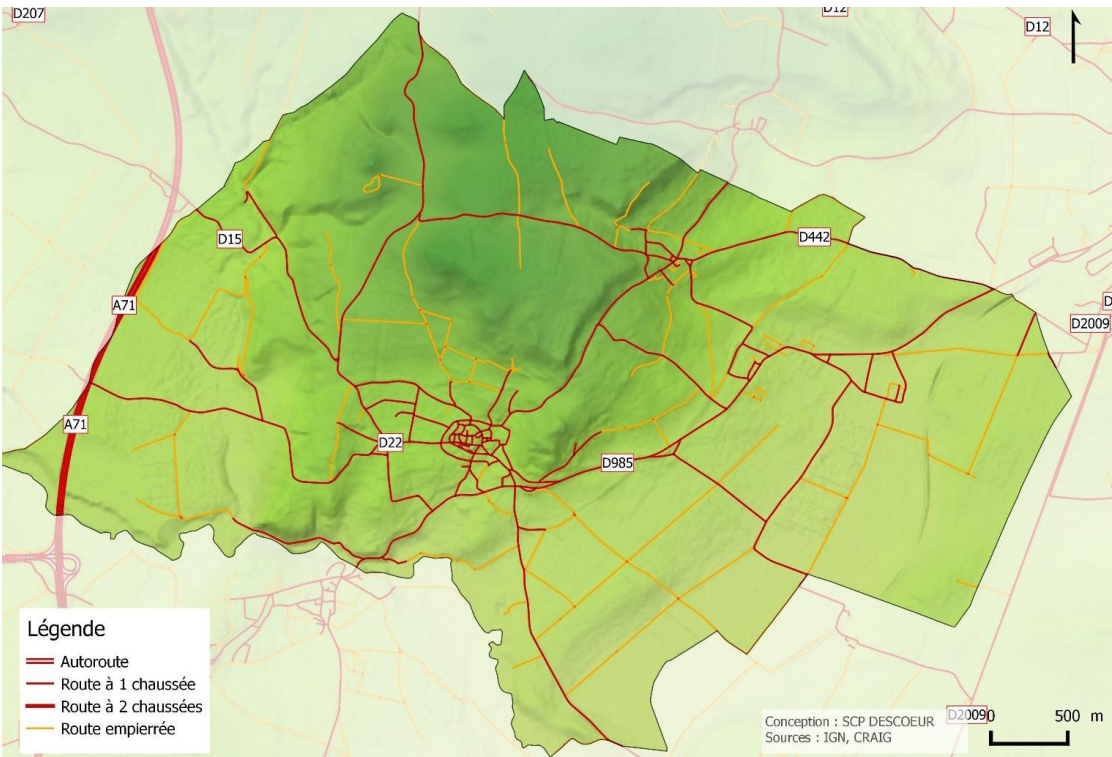
3.4 économiser l'énergie - page 103

3.5 le (bon) choix des matériaux de construction - page 107

ANNEXES

Catalogue du patrimoine bâti - page 113

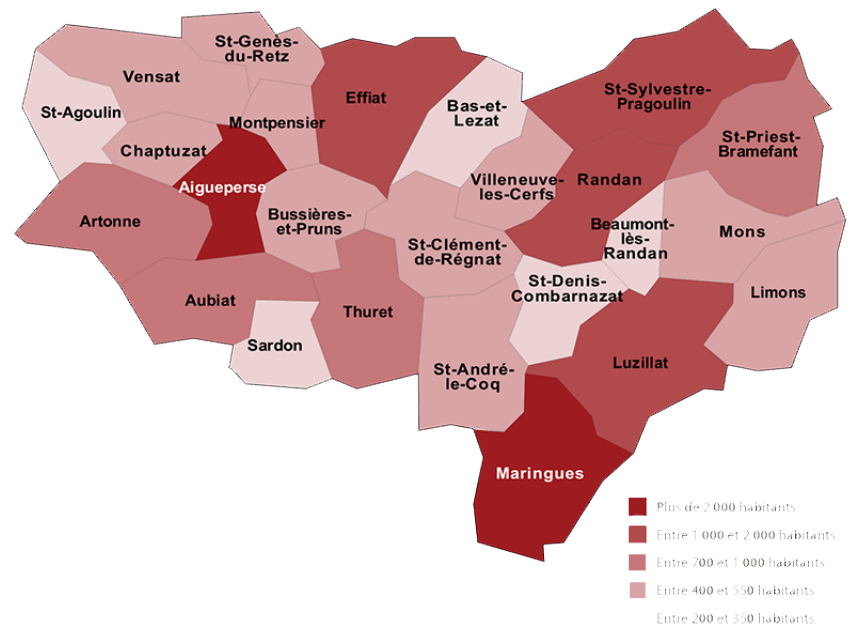




le réseau routier - PLU - 1.Rapport de Présentation 1 Synthèse - SCP.DESCOEUR

La communauté de communes Plaine Limagne est née de la fusion des communautés de communes antérieures : Coteaux de Randan, Limagne Bords d'Allier et Nord Limagne. Les 25 communes qui la composent regroupent 20 705 habitants.

source : <https://www.plainelimagne.com/index.php/8-plaine-limagne/2-le-territoire>



1 Situation géographique et administrative

Fondée sur le tracé d'une importante voie antique, la commune d'Artonne bénéficie encore de sa desserte par les grands axes de communication :

- la départementale D2009 la met à 15 km de Riom et 30 km de Clermont-Ferrand.
- l'autoroute A71 (Clermont-Paris), qui entame le territoire communal à l'ouest, est accessible à 7 km
- une voie ferrée nord-sud coupe la commune à l'Est : la gare la plus proche se trouve à Aigueperse.

Elle se situe également au carrefour de la route départementale D 985 qui, d'est en ouest, relie Aigueperse à Combronde avec la route D 22 qui joint Artonne au Cheix et à Joserand.

Le réseau est complété par une importante trame viaire composée de voiries communales (41 km) et de chemins ruraux (46 km) .

Limitrophe du chef-lieu, elle se situe à l'ouest du canton dont les 11 communes se sont regroupées en "Communauté de communes du Nord Limagne" et, depuis le 1er janvier 2017, en communauté de communes Plaine Limagne.

La commune est constituée du bourg d'Artonne, au centre-sud du territoire, des villages de Glénat et Bicon (au nord-est et à l'est) et de plusieurs écarts ou domaines isolés.

2 contexte démographique et économique

démographie

La commune appartient au territoire « Riom Nord aggro ».

Après un pic démographique en 1841, avec 1900 habitants, elle s'est fortement dépeuplée jusqu'en 1975, avec une population alors réduite à 685 habitants mais elle connaît, depuis les années 1980, une croissance positive qui se maintient encore aujourd'hui. Les données Insee, en vigueur au 01/01/2018, affichent 892 habitants.

Cette croissance, continue et progressive résulte de la combinaison des soldes naturels et migratoires : le solde migratoire, moteur principal, entraîne dans un second temps le solde naturel.

Cette attractivité suggère une croissance continue dans l'avenir : les perspectives de développement à 15 ans, analysées dans le cadre du PLU, se basent sur plusieurs scénario :

- une évolution démographique comparable à ce que la commune connaît actuellement soit +2.8%/an en moyenne.
- une évolution basée sur les projections de l'Insee : soit +.0,7% par an.

L'hypothèse retenue prévoit 983 habitants à l'horizon 2034, en fonction des deux scénarios.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015
Population	714	685	753	779	762	770	882

POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010	2010 à 2015
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,6	1,4	0,4	-0,2	0,1	2,8
due au solde naturel en %	-0,3	-0,2	-0,3	0,2	0,4	0,1

tableaux : PLU - 1.Rapport de Présentation 1 Synthèse - SCP.DESCOEUR

emploi

La commune est très dépendante en termes d'emploi : 83.5% des actifs ayant un emploi travaillent en dehors du territoire et le nombre est en constante augmentation. Les activités économiques intercommunales répondent en partie à l'emploi (notamment les zones d'activités qui accueillent activités artisanales, industrielles et commerciales) mais une part non négligeable des habitants travaille sur les agglomérations riomoise et clermontoise.

Artonne devient une "commune dortoir" du bassin d'emploi de Riom-Clermont.

activités et services

La commune dispose d'équipements relativement complets s'adressant à l'ensemble de la population, qu'ils soient publics (agence postale, pompiers), scolaires (deux écoles primaires et une cantine), sociaux (service d'aide et de portage de repas à domicile), culturels (bibliothèque, salle polyvalente) et sportifs (terrain de grands jeux et de pétanque).

La vie à Artonne est, par ailleurs, animée :

- par deux commerces : un multi-services (alimentation, bar, tabac, journaux), une boulangerie et pâtisserie
- 8 entreprises artisanales : transporteur routier, garagiste, plombier, tailleur de pierre, deux coiffeurs à domicile, un centre équestre (équithérapie, cours, balades) et un atelier d'art (Lave émaillée, Aquarelles)
- 15 associations locales.

L'économie locale repose sur deux facteurs essentiels :

l'agriculture

La commune, qui s'inscrit dans la Petite Région Agricole de la Limagne Viticole, conserve une vocation rurale : la surface agricole utilisée, de 1 454 ha pour une superficie communale totale de 1 748 ha, représente 83% du territoire.

Le nombre d'exploitations tend à diminuer : outre les exploitations extérieures dont le siège se situe sur d'autres communes mais possédant des terres sur Artonne, 32 exploitations agricoles étaient comptabilisées en 2010, 27 en 2018.

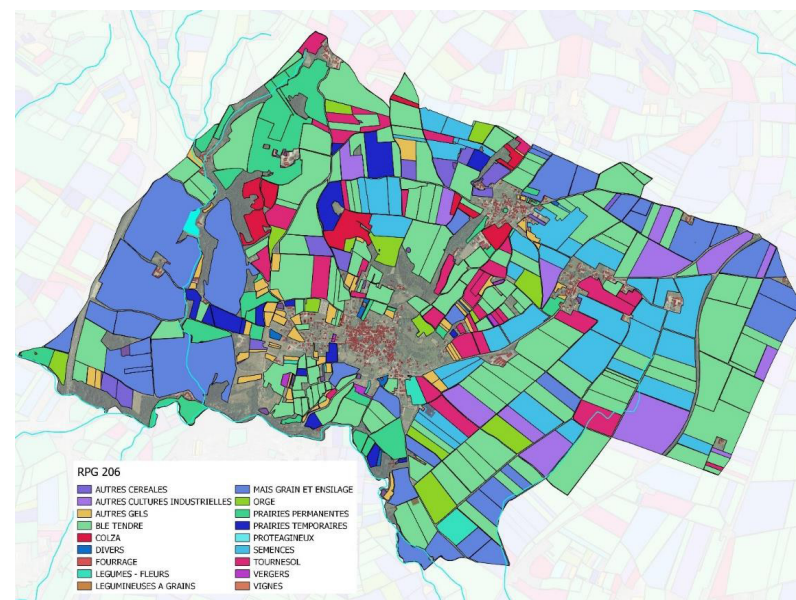
L'activité agricole sur le territoire communal reflète celle de la Limagne avec une prédominance de surfaces cultivées, destinées aux cultures céréalières, d'oléagineux et viticoles.

Les cultures traditionnelles régressent :

- la vigne, autrefois l'un des emblèmes du territoire d'Artonne, a pratiquement disparu. Le nombre d'exploitations ayant des vignes a chuté entre 2000 et 2010, passant de 12 à 3 et la superficie correspondante a été divisée par deux, les parcelles étant peu à peu annexées par les constructions et les lotissements.

- les vergers, qui occupaient le versant oriental du Puy Saint Jean, et la culture maraîchère ont presque tous disparu depuis 1966, victimes du départ de la main d'œuvre agricole et de la disparition des débouchés commerciaux.

L'agriculture joue cependant un rôle essentiel dans l'occupation de l'espace et dans la préservation des paysages et des écosystèmes. La diversité biologique des prairies de fauche et des zones humides ou encore le maintien des paysages ouverts, dépendent directement des pratiques agricoles. Elle constitue également une activité économique majeure pour le territoire, à laquelle sont liés le tourisme et la vitalité de l'économie locale en général.



répartition des cultures : PLU - Rapport de Présentation 1 Synthèse - SCP.DESCOEUR



Guide «Randonnez-vous», sentier n°20 : La croix des Rameaux et le Puy Saint-Jean
collection «à la découverte du Puy-de-Dôme». Conseil général.

Le PDIPR, régi par l'article L.361-1 du code de l'environnement, s'appuie sur une charte départementale précise : les itinéraires inscrits bénéficient d'une signalétique renouvelée et homogénéisée à l'échelle du territoire. Les randonnées proposées sont, pour la plupart, pensées sur des thèmes spécifiques aux territoires qu'elles traversent.

A Artogne, le guide met l'accent sur le «joli village», ses «nombreuses fontaines» et ses «beaux panoramas sur la Limagne et les volcans».



les opérations de requalification des espaces publics s'accompagnent de leur fleurissement et d'une mise en valeur du patrimoine



le site natura 2000 du puy Saint-Jean

Site aménagé par la commune d'Artogne et le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, inauguré le vendredi 5 juillet 2002.



le tourisme

La richesse du patrimoine communal, paysager et architectural, attire à Artogne une clientèle touristique, surtout locale (riomois et clermontois) et fidèle en toutes saisons (hormis l'hiver).

Cet attrait est renforcé par des aménagements et équipements récents : maison de Pays, balisage d'un sentier de randonnée, création de l'arboretum de la Cotille et d'un gîte rural.

Protégé par la ZPPAUP le patrimoine urbain a profité de nombreuses et importantes opérations :

- la requalification des espaces publics, commencée à la suite du Programme d'Aménagement de Bourg (1998), a considérablement amélioré l'image et l'usage des places et rues principales
- après les travaux de restauration de l'église (enduits, couverture, ...) le remodelage du parvis (construction d'un équipement communal et mise en valeur du rempart) s'inscrit comme une action particulièrement favorable à la valorisation du patrimoine historique
- le «petit» patrimoine a bénéficié des mêmes attentions avec la restauration et la valorisation des croix et fontaines et celle, en cours, du four à chaux,
- la mise en place d'une signalétique touristique, adaptée aux personnes malvoyantes, s'inscrit dans une politique d'ouverture aux publics et aux visiteurs
- le fleurissement, entrepris dans la démarche globale d'embellissement des espaces publics, renforce l'attrait du village.



La commune récolte les fruits de ses efforts :

- le 13 avril 2017 elle obtenu le label «Petite cité de caractère» qui devrait renforcer son attrait touristique et l'ouvrir à une clientèle élargie
- pour son fleurissement et l'embellissement des espaces publics, elle s'est vu décerner plusieurs reconnaissances départementales et une première fleur au concours des villes et villages fleuris.

Elle participe ainsi aux objectifs de la communauté de communes qui ambitionne de fortifier sa vocation touristique .

le parc de logements

Le nombre de constructions, qui s'accroît régulièrement depuis 1968, s'accélère depuis les années 1980, parallèlement à la reprise démographique.

Les résidences principales, majoritairement composées de maisons individuelles et de propriétés occupées (78%), représentent près de 79.7% des logements.

Pendant les 10 dernières années (2008-2018), une progression moyenne annuelle de 4.1 logements neufs a été enregistrée, parallèlement à l'augmentation de la taille des logements, dont 56.5% comptent 5 pièces ou plus.

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015
Ensemble	263	269	333	364	359	401	456
Résidences principales	220	210	256	265	293	333	363
Résidences secondaires et logements occasionnels	25	26	35	37	38	40	25
Logements vacants	18	33	42	62	28	29	68

Ce parc, qui reste composé à 42% de logements antérieurs à 1919, enregistre une légère baisse par rapport à 2010 (près de 83% des logements).

Cette régression découle principalement d'une augmentation des logements vacants, qui représentent près de 15% du parc (contre 7.1% en 2010). Cette évolution est fluctuante et inquiétante pour l'avenir du parc ancien : en 5 ans, la vacance a plus que doublé, avec 68 logements vacants enregistrés par l'Insee en 2015.

Dans le cadre du PLU, la commune se donne pour objectif de remettre sur le marché 30% de ces logements dans les quinze années à venir. Cette reconquête concernerait une moyenne de 1.3 logement par an, «ce qui apparaît tout à fait raisonnable et réalisable pour la commune».

Avec 5.4% des logements, les résidences secondaires connaissent une baisse depuis 5 ans (elles représentaient près de 10% du parc en 2010).

La part des résidences principales offertes en location est en augmentation : elles représentent 20.6% des logements en 2015 contre 19.5% en 2010.

La commune dispose d'un logement HLM loué sur la commune.

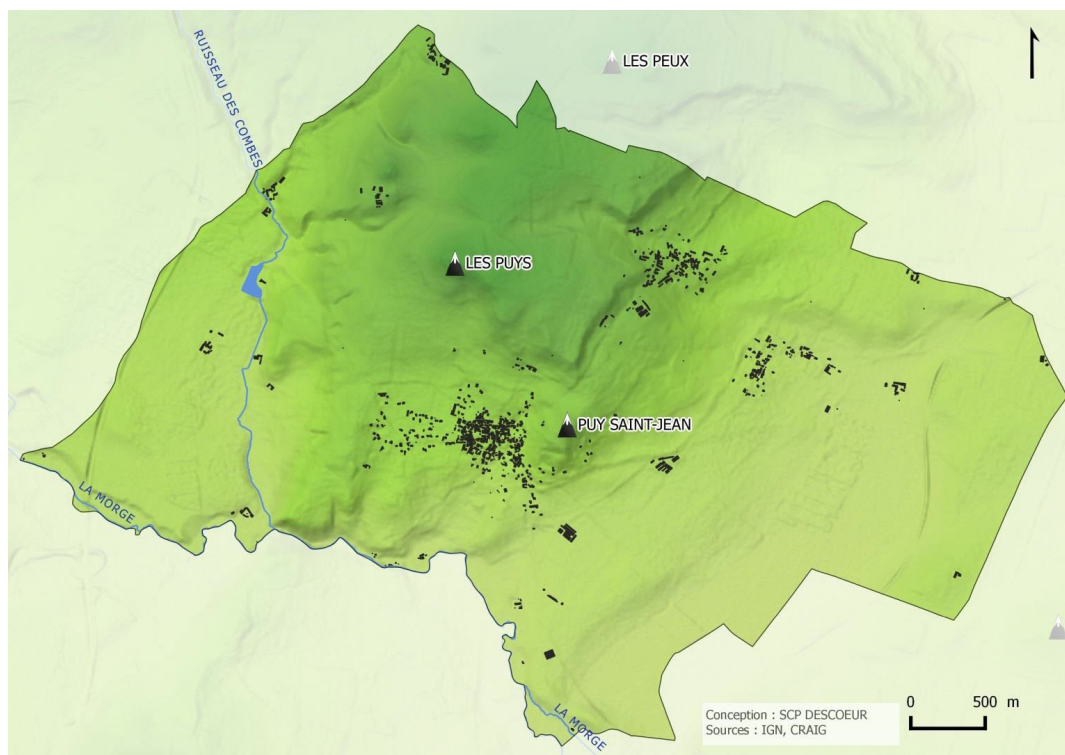
AUVERGNE

2^{ème} partie : paysage et territoire

61. Panorama d'ARTONNE.

LIB. F. BERILLON ANTIQUEAISE.

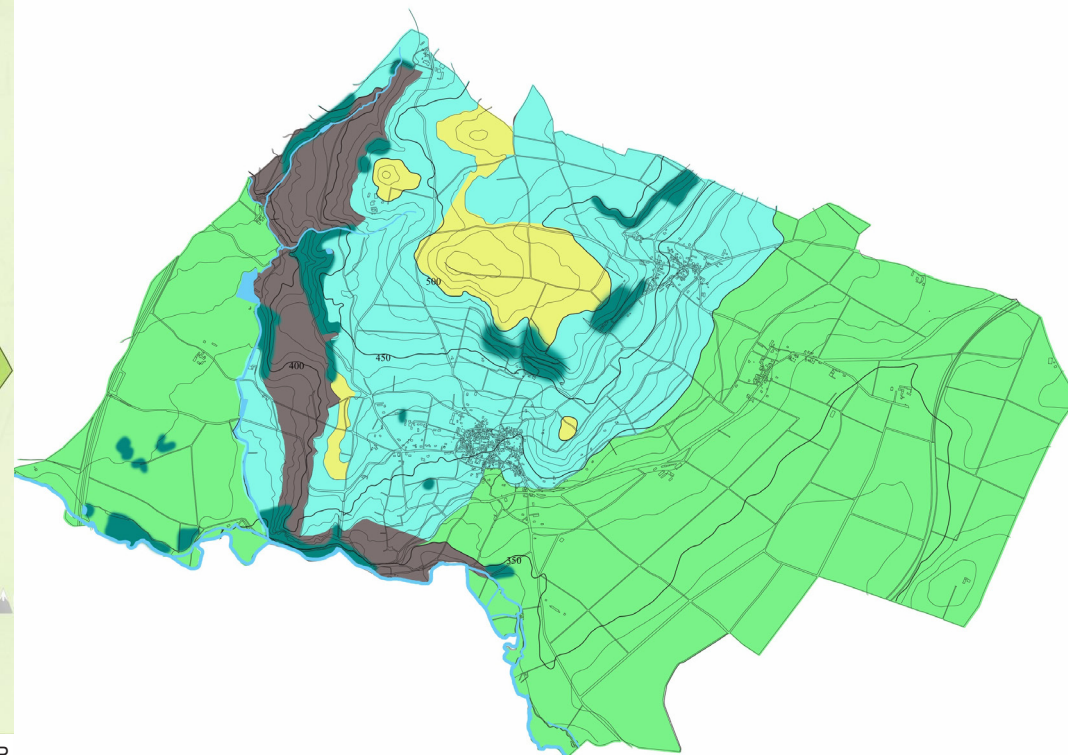
Christine Charbonnel, architecte



topographie générale de la commune - PLU - Rapport de Présentation - Annexe - SCP.DESCOEUR



vue depuis l'ouest :
le puy Saint-Jean domine le village



ENTITES PAYSAGERES

	Plaines
	Côteaux
	Puys
	Failles
	Bois

Echelle 1/35000



¹ Le cadastre de 1827 mentionne plusieurs lieux-dits "L'Etang", "champ et Côte de l'étang", et, plus nombreux des toponymes dérivés de "Marais" : "Le petit Marais", "Marais" et "Petit Marais d'Artonne", de Bicon, "Coin du Marais". "On sait qu'en 1784, deux d'entre eux sont propriété du seigneur d'Artonne (...). Ces marais sont alors en cours d'assèchement non sans difficulté : l'entreprise "n'a pas merveilleusement réussi et personne n'en a entrepris davantage". Montpied, tome 1.

vue générale de la commune depuis l'est : un grand paysage ouvert

Christine Charbonnel, architecte

1 les entités paysagères

Les composants naturels du territoire communal définissent quatre entités paysagères principales :

* **une zone de plaine**, d'une altitude inférieure à 400 m, s'étend au sud-est de la commune. Jadis recouverts d'étangs et de marais, asséchés à partir du 18^e siècle¹, les terrains légèrement vallonnés et abrités des vents d'ouest et du nord par les côteaux, sont propices à l'agriculture intensive. Le paysage est caractérisé par les grandes parcelles irriguées et animé par la présence de quelques fermes et du village de Bicon.

* **les versants de côteaux** (400 à 500 m), orientés au sud, occupent des terrains un peu moins riches mais protégés des vents dominants et du froid. Particulièrement favorables à l'habitat ils ont été en partie annexés par les villages d'Artonne et de Glénat. Le premier s'est installé sur un replat à l'intérieur d'un hémicycle protégé par les crêtes du Puy Saint-Jean et des Puys. Le second s'accroche à une ligne de crête de pente moyenne sur le flanc est des Puys. Ils constituent, par leur implantation, deux villages "balcon", exceptionnels dans une région où domine l'habitat de plaine.

Les pentes moyennes (30 à 50%) et les sols stables des versants sont également propices aux activités et cultures, qui profitent de l'ensoleillement.

Une activité agricole ancienne s'est développée (culture maraîchère, vergers, vignes), moyennant d'importants aménagements : la création de terrasses, gagnées sur le relief et soutenues par des murs en pierre du pays (calcaire et porphyre).

Jadis soigneusement entretenues, ces terrasses ont souffert de la déprise agricole : si une partie d'entre elles s'est conservée, elles restent, néanmoins, menacées.

Les cultures traditionnelles disparaissent peu à peu, au profit de champs et de la friche.

* Le territoire est dominé par **les reliefs de la** Croix des Rameaux (437m), des Puys (533m), du Puy Merle (522m) et du Puy Saint-Jean (456m). Ces buttes, aux sommets arrondis, permettent une bonne exploitation grâce à leurs faibles pentes : quelques grandes parcelles céréalières se mêlent aux surfaces boisées (bois, taillis) et aux friches.

* Ce paysage calme est entamé par **deux sillons perpendiculaires** :

- celui de la grande faille nord-sud, marqué par un relief plus ou moins abrupt,
- celui du cours de la Morge : la gorge, relativement encaissée, est tapissée en partie basse de prairies inondables (en période de fonte des neiges ou de pluies persistantes) et de boisements sur les versants. La ripisylve, repérable depuis une grande partie du territoire, marque le passage de la rivière





chemin ouvert dans la plaine, empierré en magmatite qui lui donne sa couleur rouge



chemins soulignés par les haies ou fondus dans la végétation ...

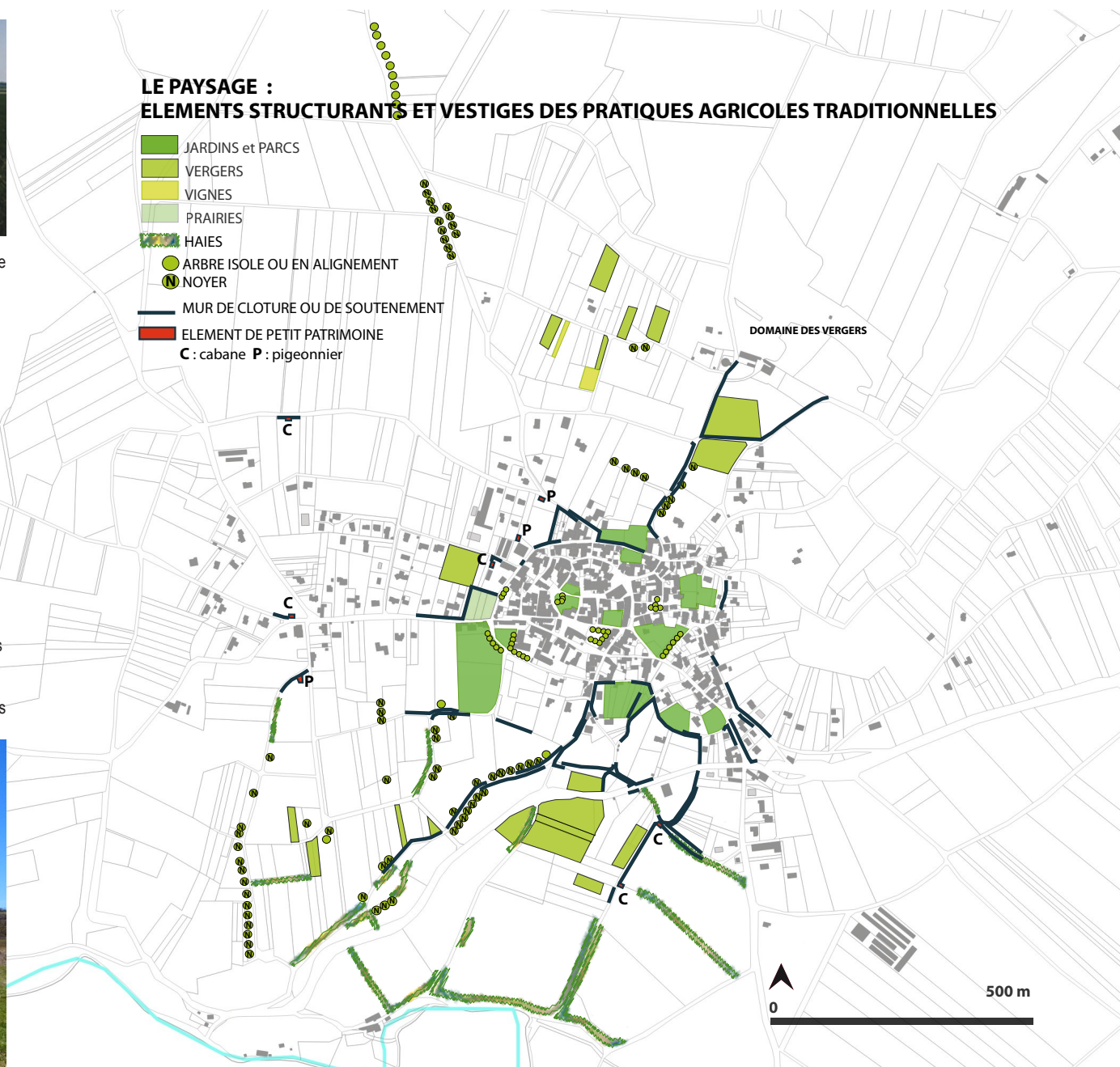
des ambiances très variées



LE PAYSAGE :

ELEMENTS STRUCTURANTS ET VESTIGES DES PRATIQUES AGRICOLES TRADITIONNELLES

- JARDINS et PARCS
- VERGERS
- VIGNES
- PRAIRIES
- HAIES
- ARBRE ISOLE OU EN ALIGNEMENT
- NOYER
- MUR DE CLOTURE OU DE SOUTÈNEMENT
- ELEMENT DE PETIT PATRIMOINE
- C : cabane P : pigeonnier



2 les motifs paysagers

les chemins

Le territoire d'Artonne est parcouru par un réseau complexe de chemins, dont une grande partie est héritée du passé. Le réseau orthogonal qui dessert les terroirs de plaine offre des vues remarquables sur le paysage et s'y inscrit en de belles perspectives.

Le revêtement en graviers ou cailloutis de migmatite habille certaines parties du réseau d'une belle couleur rouge, qui participe à l'originalité de la commune.

Les chemins sinueux et les routes des versants servent de support à un vocabulaire varié :

- murs de soutènement ou de clôtures en petit appareil de calcaire ou de migmatite,
- haies d'arbustes champêtres,
- plantations d'arbres (principalement des noyers).

arbres et plantations remarquables

La commune n'a pas de vocation sylvicole très marquée, mais dispose encore de quelques structures arborées et arbustives : la grande majorité des arbres sont des feuillus.

Les vergers (pommiers, cerisiers, noyers) qui participaient largement à l'économie locale ont peu à peu disparu mais résistent mieux que la vigne, qui a pratiquement disparu : il en subsiste quelques uns, dispersés autour du bourg, et de nouvelles plantations sont entreprises dans certains secteurs pour les restaurer.

Résidus de l'ancienne exploitation agricole du territoire, victimes des remembrements et de l'agriculture en «open field» qui s'est généralisée sur une grande partie du territoire, les haies sont peu nombreuses à Artonne. Certaines d'entre elles subsistent cependant, notamment au sud du bourg, où elles soulignent le tracé de chemins et la silhouette du bourg.

Le noyer, essence emblématique des Limagnes, est encore relativement présent, sous forme isolée ou en alignements de quelques individus.

murs de clôture et de soutènement



Le paysage actuel reste héritier du paysage ancien, construit pour et par une agriculture vivrière de jardins, de vignes et de vergers qui bénéficiaient d'une exposition remarquable.

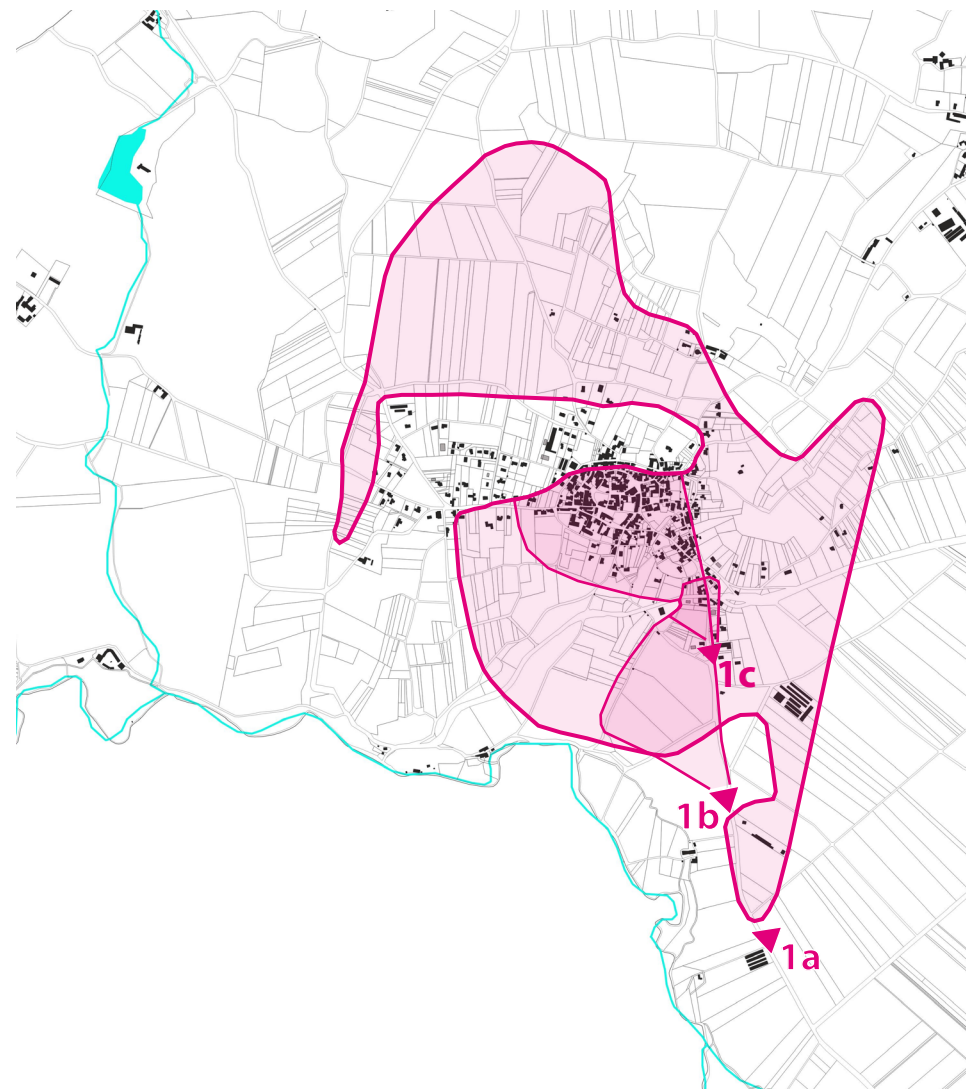
Cette agriculture a organisé les versants : aux abords du village, le relief était aménagé en larges terrasses soutenues par un réseau de murs en pierre locale, calcaire et porphyre.

Quelques uns ont survécu, principalement en périphérie immédiate et sur les terrasses les plus proches du bourg dont ils accompagnent le bâti et l'aspect minéral.

Associés aux plantations traditionnelles certains d'entre eux forment des ensembles de grande qualité paysagère et patrimoniale.



le noyer :
isolé, en alignement ou en verger c'est un arbre emblématique de la
région et de motifs paysagers de grande qualité



3 La commune «se donne à voir» : les cônes de vue

La géographie particulière d'Artonne multiplie et enrichit les vues et perspectives : le paysage se décline en une multitude de "belles images", aussi pittoresques les unes que les autres. La plaine, les hauteurs et les villages offrent des panoramas remarquables sur le territoire lui-même aussi bien que sur les lointains. S'il est impossible de protéger l'ensemble du territoire, quelques cônes de vue, sur ou depuis le village, s'imposent par leur intérêt et demandent une attention particulière (inconstructibilité ou règles rigoureuses dans l'implantation et l'architecture des éventuelles constructions, plantations).

depuis la route d'Aubiat

Depuis l'entrée de la commune, la route d'Aubiat (RD22) offre une séquence de vues d'une qualité exceptionnelle.

Le premier contact intervient au carrefour marqué par la présence de la croix de Montclar : un grand panorama permet de découvrir d'un seul regard, les différents composants de la commune :

- au premier plan, la plaine cultivée et ses grandes surfaces régulières,
- au second plan, le village, abrité et mis en valeur par les reliefs du Puy Saint-Jean et des côteaux, au parcellaire resserré,
- à l'arrière, la ligne de crête et le versant sud des Puys, habillé de grandes parcelles cultivées.



vue d'ensemble

Cette vue rapprochée met en valeur, avec plus de détails, les mêmes entités mais révèle aussi un certain nombre de "points noirs" :

- bâtiments agricoles «posés» dans le paysage qui demanderaient un aspect autre ou un accompagnement végétal
- enrochement brut de la départementale, qui serait à végétaliser
- végétation désordonnée sur les sommets où cohabitent parcelles cultivées et zones boisées.



cône 1a



cône 1b

Une deuxième séquence se découvre à la sortie d'une courbe, à proximité du terrain de sports.

Limitée à l'est par la haie de thuyas qui limite et masque les équipements, elle s'ouvre en direction du village :

- la silhouette du bourg et sa minéralité sont valorisées par de vastes surfaces agricoles et quelques vestiges de haies, indispensables pour la qualité de la vue

- la haie de thuyas demande à être remplacée : la présence d'une haie est souhaitable pour accompagner l'impact visuel du terrain de sports mais une haie de type champêtre serait plus appropriée.



cône 1c

A l'approche de l'entrée du bourg, le regard perçoit, au loin, le clocher de l'église.

La vue s'arrête principalement sur les premières constructions et les murs de clôture, en contraste avec une grande surface agricole : ces deux ensembles, bâti/non bâti s'avèrent indispensables à la bonne lecture du site et à la valorisation de l'entrée du bourg.

Une construction récente est venue s'implanter en continuité du bâti ancien : les lignes d'implantation et de faitage s'inscrivent dans la logique préalable, mais le traitement des espaces privatifs démontre la fragilité du secteur et la nécessité de meilleures conditions pour la préservation des qualités du secteur.

depuis la plaine : cône 2

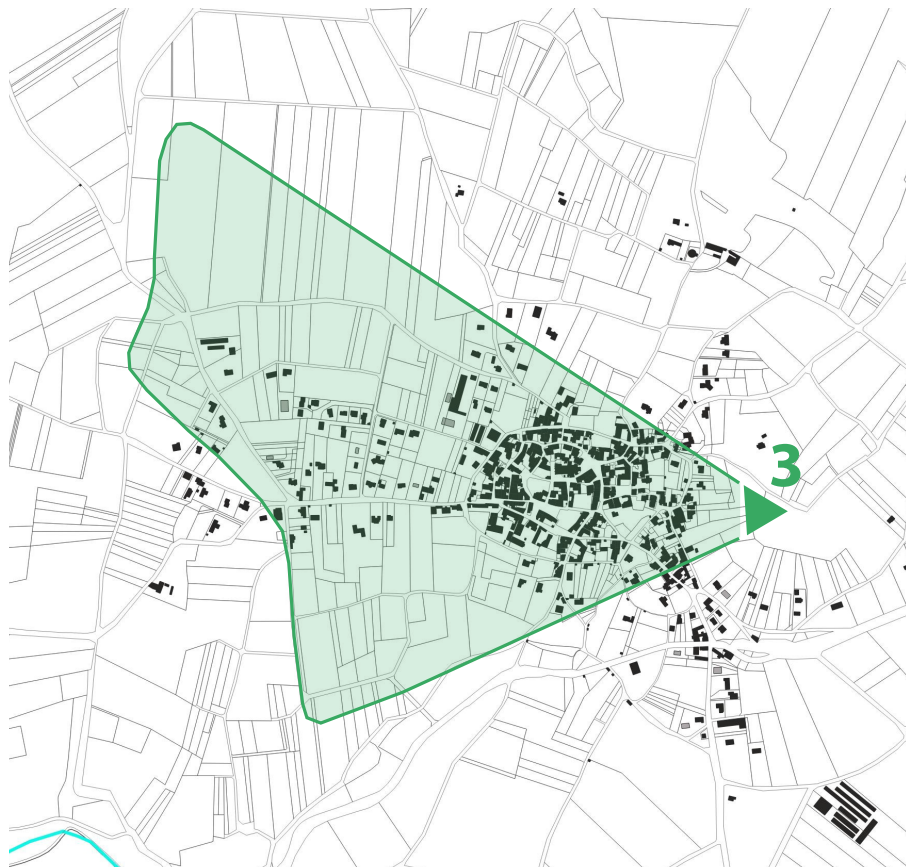
Depuis le réseau des chemins d'exploitation s'offrent de très nombreuses séquences de vues sur le village et ses alentours :

- au premier plan, les grandes surfaces cultivées mettent en valeur les douces ondulations de la plaine. L'harmonie d'ensemble souffre de la présence de bâtiments agricoles aux formes et couleurs agressives
- au second plan, le village étage ses façades claires et ses toitures rouges.

Le bâti est ponctué par la végétation qui émerge des parcs et jardins. Quelques constructions de type pavillonnaire se sont immiscées sur les pentes du puy Saint-Jean : isolées, sans relation avec le village, elles s'imposent dans le paysage comme des accidents incongrus et montrent les risques d'une urbanisation de ces secteurs. Un accompagnement végétal serait à étudier pour une meilleure dissimulation.

- à l'arrière plan, le relief arrondi des Puys forme un écrin vert et lisse qui met en valeur l'aspect minéral et l'enchevêtrement des constructions.





depuis le sommet du puy Saint-Jean: cône 3

Le monticule du Puy-Saint-Jean ouvre de multiples perspectives sur les lointains et sur le village, lové à ses pieds :

- au premier plan, un verger rappelle la tradition agricole de la commune
- au second plan, la vue plonge sur le village et ses toitures rouges, dominées par celle de l'église (couverture rénovée récemment en lauzes). Malgré quelques maladresses (choix de matériau), l'ensemble se révèle harmonieux.
- en arrière plan, la vue se perd sur le paysage lointain et les formes douces des derniers contreforts de la chaîne des Puys.



les vues rapprochées

Cinq cônes de vue encadrent le village et permettent d'en saisir tous les aspects.

cône 4

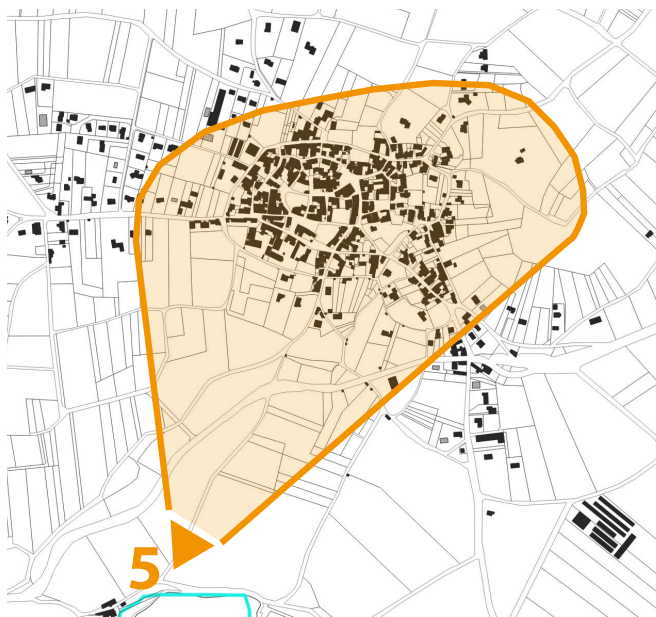
Les vues sont prises le long d'un chemin d'exploitation qui domine le bourg et le paysage, à hauteur du domaine des Vergers :

- au premier plan, de grandes parcelles agricoles, en pente douce, ouvrent le regard
- au deuxième plan, le cheminement et la végétation permettent de saisir des perspectives variées sur le bâti, qui se dévoile plus ou moins : les toitures et le clocher, soulignés par une rupture de pente, émergent de la végétation
- au-delà s'ouvrent des vues remarquables sur la Limagne, encadrée par la ligne moutonneuse de la chaîne des Puys.

Ces vues se succèdent tout au long du chemin en offrant de multiples variations des perceptions.



cône 5



Le chemin d'exploitation qui mène au moulin du Fradet sert de support à une succession de vues sur le village et son environnement agricole et naturel.

Les vues englobent le puy Saint-Jean et le village dont la silhouette est soulignée par les grands murs de clôture qui ceinturent les parcs et les parcelles agricoles situées en contrebas.

Le cheminement, bordé de haies, débouche sur une zone de vergers, proche du carrefour avec la route de Saint-Myon (D 223). Plus intimiste que les précédents il offre des occasions de découvrir une autre facette d'Artonne.

Les secteurs englobés dans les vues doivent être protégés.



cônes 6 et 6*

Ces deux vues sont complémentaires de la précédente : elles offrent des perspectives rapprochées sur les abords ouest et sud-ouest du bourg.

cône 6

L'horizontale des murs de clôtures renforce celle des toitures et accentue la perception des vallonements (ondulations du champ au premier plan, ligne de crête du puy de Coupadet à l'arrière).

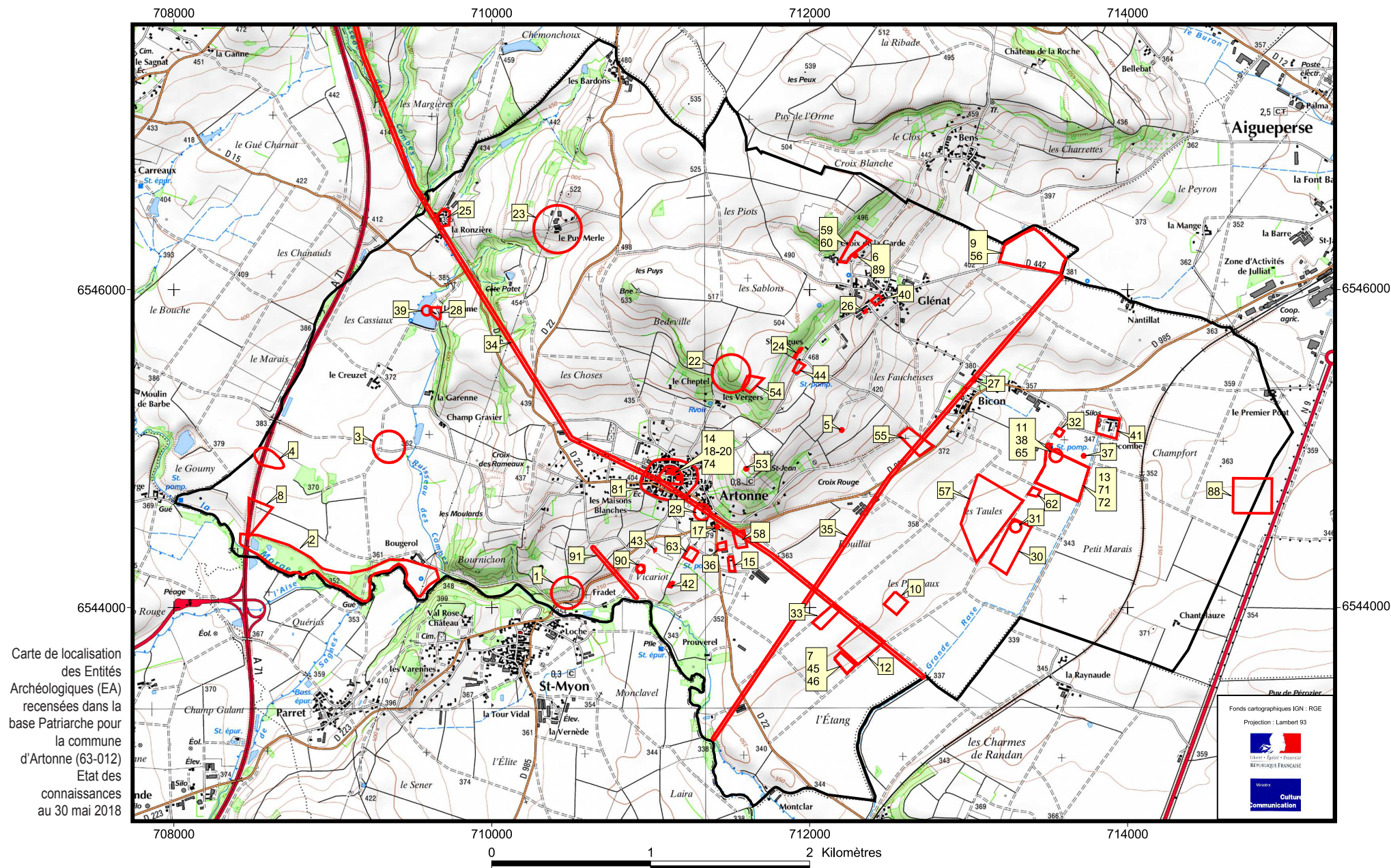


cône 6*



La vue est prise depuis la route départementale de Saint-Myon (D 223).
Le paysage est structuré par les murs de clôtures et de soutènement des terrasses qui soulignent le relief naturel, le tracé des chemins et l'emprise des parcs et jardins des domaines et maisons bourgeoises, implantés en périphérie du bourg.

La végétation ancienne et de grande qualité ponctue la vue et assure une transition harmonieuse du paysage rural au paysage bâti.



4 les traces d'une occupation ancienne

Le territoire communal recèle de nombreux témoins de son occupation, depuis la plus haute antiquité, et de son exploitation par les générations qui l'ont travaillé au cours des siècles.

Depuis le bilan présenté dans la ZPPAUP, les connaissances ont peu évolué : quelques sites complémentaires sont cependant inventoriés dans un nouvel enregistrement des «entités archéologiques» de la Base Patriarche.

Le nom d'Artonne a été et reste soumis à plusieurs interprétations :

- la plus ancienne, transmise par Bouillet, serait liée à l'existence d'un temple dédié à *Ara Tonantis* ("Jupiter Tonnant")¹,
- d'après des recherches plus récentes, il viendrait de *Artio*, la "déesse aux Ours" (*artio* : ours en celte) et l'occupation se serait organisée autour d'un temple qui lui aurait été dédié²,
- d'autres auteurs proposent de le rattacher au celte *Ar* (eau) et *tonna* (réservoir)³.

Toutes ces hypothèses attestent une occupation ancienne, sinon du village, du moins du territoire environnant. Le fait est confirmé par de nombreuses découvertes archéologiques et quelques indices toponymiques.

préhistoire et protohistoire

Plusieurs sites et découvertes isolées témoignent d'une occupation antérieure à l'antiquité gallo-romaine : les principaux sont répertoriés et localisés par le service de la Carte archéologique de la D.R.A.C :

- 1 Au lieu-dit Fradet : matériel lithique, daté du Paléolithique supérieur
- 2 lieu-dit Villemorge : matériel lithique, daté du Néolithique
- 3 lieu-dit Champ Gravier : matériel lithique et céramique néolithiques
- 4 lieu-dit Villemorge : un silex taillé du Néolithique
- 5 Les Arrières Côtes : hache à douille du Bronze final
- 6 - 89 Glénat : coffre funéraire (Bronze ancien ?)
- 7 - 46 Une fosse, céramique et des restes fauniques du Néolithique
- 8 Villemorge : un silex taillé non daté
- 9 Les Midimes : hache polie et céramique néolithiques
- 53 A 300m du tumulus de Coupadet, le sommet et la face nord du puy Saint-Jean semblent correspondre à un petit oppidum (céramique gauloise), auquel a peut-être succédé un habitat gallo-romain (*tagulae*, céramiques). L'hypothèse d'un habitat fortifié reste possible mais doit être vérifiée par des fouilles.
- 54 - 22 Les vestiges d'un tumulus découverts sur le Puy Coupadet, près du domaine du Verger (120m de circonférence et 6,50m de haut)⁴ et un ramassage de céramiques protohistoriques au Chalandier, indiquent qu'au Néolithique un ou plusieurs villages existaient autour d'Artonne.
- 55 Vigne des Côtes : poterie et faune protohistoriques
- 12 A la limite des terroirs de la Mothe et de l'Etang, un captage de source a été aménagé à fin du 1er Age du Fer. On y a également retrouvé les traces d'une activité artisanale de métallurgie du fer⁵
- 13 Bellecombe : on a découvert, en 1797, un tumulus, de 12 à 15 pieds de diamètre à la base et environ 6 pieds de hauteur. En creusant les ouvriers mirent au jour une urne cinéraire en terre cuite, parfaitement conservée et des fragments d'armes⁶. Des travaux récents ont révélé la présence de céramique protohistorique et d'une fosse du second Age du Fer.

- 15 Les Chaves : céramique et occupation du Premier Age du Fer
- 37 Bellecombe 6 / Le Pré : céramique protohistorique
- 45 Une fosse de l'Age du Fer (?) est découverte au lieu-dit La Mothe
- 92-93 Nouvelles entités découvertes lors de la création du lotissement «Les Varennes» : un «amas» de terre cuite et un foyer (Bronze final ?)

* Le toponyme, orthographié "Les mères", mérite une attention particulière. Sa signification reste à vérifier, avec trois hypothèses possibles :

- "le gaulois *matraé, matres, matronae* : sortes de fées (...) tels sont les noms que les documents anciens donnent aux déesses-mères dont le culte était répandu dans toute la Gaule" ⁷
- *matra* a donné "*maïre*" en langue d'oc qui désigne des ravines, des fossés ou de très petits ruisseaux
- le latin *maceria* qui a donné "*mayres*" : évocation de murs et constructions ruinées.

époque gallo-romaine

De très nombreux sites et vestiges, connus depuis plus ou moins longtemps, attestent l'importance de l'occupation à l'époque gallo-romaine. Le territoire communal est alors situé au carrefour de voies importantes, dont le tracé est confirmé par les découvertes archéologiques et la toponymie.

Les routes antiques

- 34 D'après la tradition, le chemin reliant Artonne à Randan appartiendrait à la voie romaine Clermont - Vichy. Il traverse Aubiat et la commune, d'ouest en est, en empruntant le sommet des terrasses alluviales anciennes.
Sur 2 km il sert de limite de commune entre Aubiat et Sardon et son tracé est ponctué par les toponymes suivants : *Bonne Voie, Champ Viollant, Chemin ferré*. A proximité du village il emprunterait le chemin dit du *Creux du Lac* sur le nouveau cadastre ⁸. Au carrefour de l'actuelle RN 9, son tracé est visible sur une photographie aérienne.
Un texte de 1731 le signale comme "une ancienne chaussée travaillée laquelle a été construite jadis avec petits cailloux et gravier, qui est bonne oeuvre et qui se continue pendant 600 toises (...) Le terrier de La Forest, datant de 1459, fait mention d'un chemin allant d'Aubiat à Randan, appelé *Chemin Ferrat* ⁹.
- 35 Un tracé oriental, repris par le chemin des Mornasses, recoupait le chemin Ferré à angle droit puis se raccordait à un tronçon repéré anciennement derrière le hameau de Bicon, pour aboutir au vaste ensemble des Midimes. Cet ancien chemin franchissait la Morge par un gué, encore visible sur le cadastre de 1827, au sud de la Ferme de Prouverel.
La toponymie confirme l'importance de ce tracé : au carrefour du chemin dit "gannatier" et de celui de la Mornasse, les terroirs portent les noms de "*La Viole*", et de la "*Croix rouge*" (allusion probable au carrefour, autant qu'à la présence de la croix du même nom).
Un troisième tracé de direction nord-sud est évoqué par les historiens : P.P. Mathieu plaçait à la Croix des Rameaux, le passage possible d'une voie antique notée sur la Table de Peutinger, et allant de Clermont dans le Berry. Selon la tradition, elle passait entre la Beaume et la Ronzière et gagnait ensuite Saint-Agoulin, Champs et Saint-Quintin.

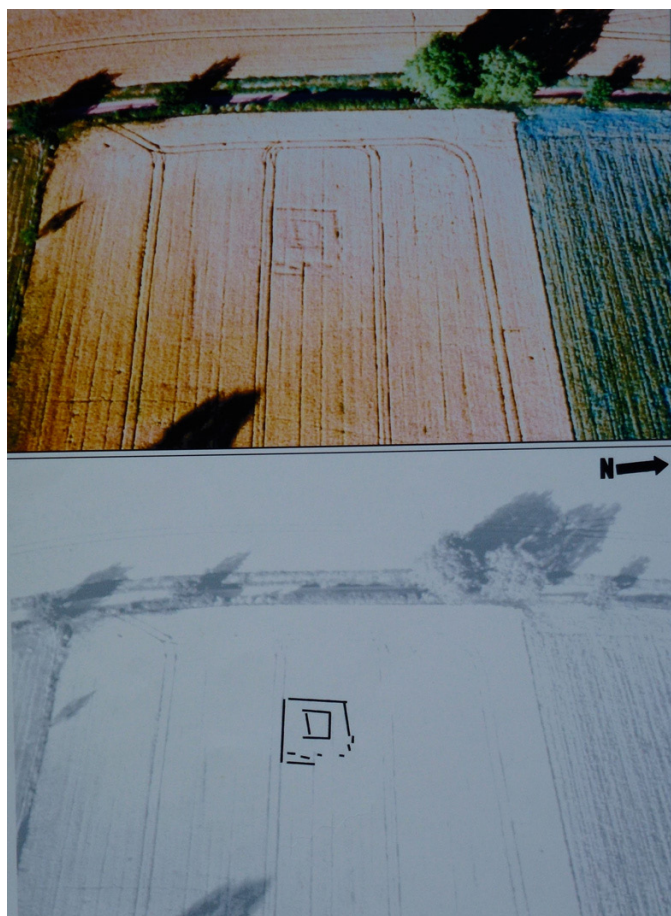
Au sud, la route ¹⁰ franchissait la Morge en direction de Saint-Myon (son tracé se perd sur la commune) et rejoignait ensuite le grand chemin du Marais d'Orange qui aboutit en ligne droite à la ville de Riom ¹¹.

- 91 Nouveau tronçon d'«une voie rectiligne» dont la datation reste indéterminée.

villae et constructions

Plusieurs villae et constructions ont été reconnues

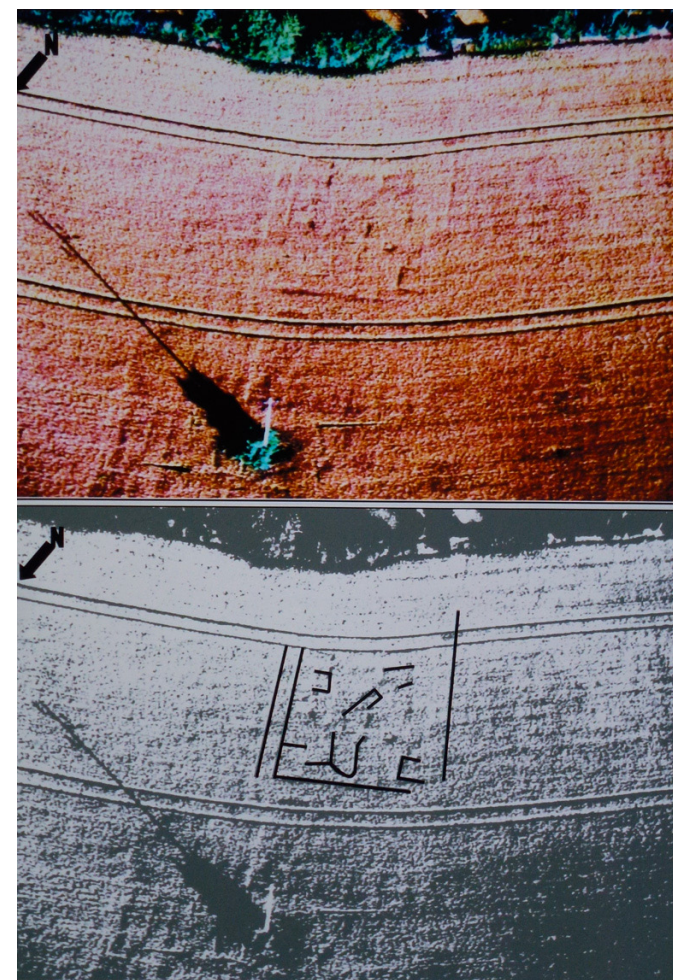
- 50 En 1970 ont été retrouvés, aux Midimes, les vestiges d'une villa avec hypocauste, d'un mausolée polygonal et de bâtiments annexes recoupant une occupation antérieure (du Néolithique et peut-être de la Tène). Cet ensemble s'étend sur une surface d'environ 10 ha ¹².
- 62 Le Pré/Petit Marais : une villa du 1er siècle ap. JC, est connue le long du chemin nord-sud qui traverse la combe d'Artonne. La *pars urbana* semble s'étendre sur quelques 2000m².
- 71-72 Au lieu-dit Le Pré/Pré des Mottes une prospection au sol, effectuée en 1983, a donné du matériel céramique et des vestiges d'un bâtiment rectangulaire du 1er siècle ap. JC, qui pourrait correspondre à une villa ou à une ferme indigène.
- 17 Le site a été réoccupé par une motte castrale¹³. Sur les terroirs des Chaves et des Domades, au croisement de la route D 985 avec la D 22, vers 1985, on a mis au jour et détruit une partie d'un important bâtiment romain, construit en terrasse sur le versant dominant la combe d'Artonne ¹⁴.
- 32 A proximité, au lieu-dit le Pré ou Pré Dalou, on a repéré, par prospection au sol, un bâtiment rectangulaire de 50m x 20m environ orienté est-ouest ¹⁵.
- 63 Sur les terroirs des Forges/Vicariot ont été retrouvés les vestiges d'une construction ornée de marbre et d'enduit peint, datée du 2ème siècle ap. JC.
- 90 Nouvelle entité au lieu-dit Fradet : vestiges d'un *fanum*



Site n°63

«Traces d'un bâtiment avec cloisonnement interne»

Photo aérienne extraite de la fiche descriptive de site N° 013
vol du 26-06-2002
prise de vue Bernadette Dufaure-Claude Agier
Centre de Recherches d'Archéologie Aérienne
dans Dossier commune du Service Régional de l'Archéologie



Site n°62

«Traces d'un bâtiment avec cloisonnement interne,
dont une structure en abside» - habitat

Photo aérienne extraite de la fiche descriptive de site N° 013 bis
vol du 30-06-2002 - prise de vue Claude Agier
Centre de Recherches d'Archéologie Aérienne
dans Dossier commune du Service Régional de l'Archéologie

découvertes isolées

- 53 Au Puy Saint-Jean, on a découvert de la céramique laténienne et gallo-romaine et, sur le terroir nommé «Derrière les Tours», un habitat a été reconnu par prospection ¹⁶.
- 57 Au lieu dit les Taules, des tuiles à rebords, des moellons et du mortier, ainsi que de la céramique commune et sigillée sont signalés par l'Association Culturelle d'Aigueperse ¹⁷.
- 58 Aux Chaves on a découvert de la poterie commune et sigillée.
- 59 Au lieu dit la Beaume et à Glénat (lieu-dit Champ Maréchal), Bouillet signale des "découvertes gallo-romaines"¹⁸.
- 10 Fontaine de Rouillat, Les Paschers : le site d'une villa a été découvert vers 1820 par un agriculteur qui semble l'avoir détruit (mention dans Mathieu).
- 11 Sur le site de Bellecombe 7 / Les Prés des Mottes : un fossé et de la céramique attestent l'existence de travaux de drainage du marais, dès l'époque gallo-romaine ¹⁹.
- 15 - 17 - 36
"Dans le bas de la ville aux Forges, aux Chaves, aux Domades, à Champeyre (ancien cadastre) la prospection au sol donne, sur une superficie de près de 15 ha, un épandage quasi continu de vestiges antiques". Excepté aux Chaves aucune trace de construction n'a été reconnue. Le site correspond peut-être à celui d'un vicus, éventuellement celui que mentionne Grégoire de Tours mais l'hypothèse reste à vérifier.
- 16 L'église d'Artonne conserve, de part et d'autre de l'entrée latérale, deux colonnes cannelées provenant d'un édifice gallo-romain inconnu.
- 30 - 31 A Bellecombe un épandage de mobilier gallo-romain, contenant de la sigillée, a été découvert sur le terroir nommé «Derrière la Tour» ²⁰.
- 93 Au «Clos des Varennes» découverte récente de vestiges de fosses, fossés et d'un enclos datés de l'époque gallo-romaine
- 42-43 Epandage de mobilier (céramique, ...)



colonnes antiques en remploi sur la façade sud de l'église

indices toponymiques

- La terminaison en *-at*, est souvent caractéristique de sites occupés à l'époque gallo-romaine : on la retrouve dans Glénat, dont la signification reste à préciser et peut-être aussi dans "La Rera" (éventuellement du nom d'homme latin *Rarus*, avec une déformation de "Reyrat") et dans "Rouillat" (nom d'homme latin *Rullius* ou *Rullus*).
- Limitrophe à "La Viot", un "champ des Charniers" fait peut-être référence à la tradition gallo-romaine qui implantait les nécropoles en bordure de route.
- Dans le même ordre d'idée, on note la présence d'un "Coin des Morts" qui, en ancien français peut signifier "nul, inerte, funeste" mais qui peut aussi renvoyer à la présence de sépultures (sans indication de datation).
- "Villemorge", dérivé possible de *villa*, pourrait évoquer la présence d'une exploitation antique ou médiévale, voire d'un hameau ²¹.

fragment d'architrave déposé en bordure de chemin, aux abords des sites archéologiques mentionnés au sud du village vraisemblablement issu des labours

Repéré à l'occasion de la ZPPAUP, il a aujourd'hui disparu



Christine Charbonnel, architecte

haut moyen-âge

Après la chute de l'empire romain, la ville et son territoire conservent une importance certaine, dont témoignent la tradition et quelques indices archéologiques.

* Deux mentions signalent l'existence d'un bourg (*vicus*).

Grégoire de Tours rapporte que Saint-Martin, évêque de Tours, mort en 400, vint à Artonne. Il y visita le tombeau de Sainte-Vitaline, alors en grande vénération, et il y fit plusieurs miracles ²².

Au siècle suivant, en 532, le roi Thierry, qui venait entreprendre le siège de Clermont, campa dans des prairies situées au-dessous du bourg.

Il y reçut la visite de Saint-Pourçain, abbé du monastère de ce nom, auquel il accorda des grâces considérables à cause d'un miracle que fit le Saint en sa présence ²³.

77 Un triens de l'époque mérovingienne, portant l'inscription *Artona vico*, retrouvé à Artonne, prouve l'existence d'un atelier monétaire ²⁴.

74 Dans l'église Saint-Martin, sous l'autel de l'ancienne chapelle Sainte-Vitaline, ont été découvertes, en 1702, quatre inscriptions paléo-chrétiennes. L'une d'entre elles serait datée de la fin du 5ème siècle, les autres étant plus récentes. Elles ont été perdues au 19ème siècle ²⁵.

Le territoire communal a, quant à lui, livré de nombreux témoins d'une occupation dispersée aux alentours du vicus.

19 Au nord-ouest du village, plusieurs parcelles s'inscrivent dans un plan semi-circulaire qui pourrait correspondre à un premier enclos, enfermant ou non une motte castrale : peut-être le premier noyau du village, au Haut Moyen-âge ²⁶.

22 Puy Coupadet : la butte, non datée, signalée comme "tumulus" par Bouillet, est interprétée comme motte castrale par Olivier Paradis. Elle est repérable sur la carte I.G.N. au 1/25000ème.

29 Le Billiodou, qui forme un ensemble compact et clos, de plan ovoïde, pourrait correspondre à une fortification indéterminée, éventuellement le "quartier des officiers du camp mérovingien" ²⁷.

33 La Motte : un enclos quadrangulaire a été reconnu par prospections au sol et aérienne. Le toponyme qui lui est rattaché a suggéré l'hypothèse d'une motte castrale, qui reste à vérifier ²⁸.

36 Le site des Chaves correspond peut-être à celui d'un *vicus* (les habitants le nommaient "ancienne ville d'Artonne") : l'hypothèse consistant à y voir le "*vicus Arthonensis*" évoqué par Grégoire de Tours semble contredite par l'absence de mobilier tardif, à moins qu'il ne se soit déplacé vers le sommet de la butte, autour de l'ancienne église Saint-Jean Baptiste" ²⁹.

38 Localisation approximative d'une motte castrale.

Cet inventaire des sites actuellement connus témoigne de la richesse du sous-sol et constitue un état intermédiaire des connaissances qui sera complété au fur et à mesure des découvertes. La cartographie montre une dispersion particulière sur les parties sud et est de la commune avec une densité accrue sur les zones de plaines, où se rencontrent les sites de l'époque gallo-romaine.

Comme il est traditionnel, les vestiges du moyen-âge se retrouvent plus fréquemment sur les secteurs de côteaux où ils ont donné naissance aux villages, écarts ou domaines.

Une concentration des sites préhistoriques est relevée à l'ouest de la commune, avec quelques découvertes liées à la construction de l'autoroute.

Ce potentiel archéologique implique un certain nombre de règles :

*** la déclaration de toute découverte au Service Régional de l'Archéologie selon l'article L 531-14 du Code du Patrimoine**

*** la réalisation de mesures de détection, d'études scientifiques et de travaux de sauvegarde ou de conservation des vestiges en préalable à tous travaux publics ou privés, selon l'article V du Code du Patrimoine.**

1 Tardieu A. : *Grand Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme*, réimp. de l'édition de 1877, Laffitte Reprints, Marseille, 1993.
2 Loiseau F. : *Les fortifications d'Artonne*, Revue Limagne Nord, Association Initiatives et Idées, Hors série N°2, novembre 2001.

3 Legrand R. : *Diagnostic et propositions pour la mise en valeur du Puy Saint-Jean (site de la Cotille)*, 1998.

4 Découverte mentionnée par Bouillet et citée par Provost M. Mennessier-Jouannet C. : *Carte Archéologique de la Gaule. Le Puy-de-Dôme*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1994.

5 Provost M.- Mennessier-Jouannet C. : op. cit. *Sondages de 1992, fouilles programmées en 1993*, Christine Mennessier-Jouannet

6 *ibid.*

7 Abbé Delaigue : *Toponymes gaulois en Haute-Loire*.

8 d'après Bouillet (1874) : Provost M. Mennessier-Jouannet C. , op. cit.

9 *ibid.*

10 -11-12 Provost M. Mennessier-Jouannet C. : op.cit.

13 *Ibid*: site appelé Bellecombe 4, cadastre 1987, YI 62

14 *ibid.*

15 *ibid.* : site appelé "Bellecombe 2", localisé section YI, parcelle 66, du cadastre de 1987.

16 *ibid*

17 *ibid.* : site proche de celui de "Bellecombe 1"

18 cité in Provost M. Mennessier-Jouannet C.

19 John Collis, Jon Dunkley, Vincent Guichard, Christine Mennessier-Jouannet et Claire Watson : *Fouille Programmée d'Artonne - La Mothe, Programme de recherche "Le peuplement des limagnes d'Auvergne à l'Age du Fer". Rapport d'activité de l'année 1993*

20 *ibid.* : cadastre 1987, parcelle YK n° 5, site dit "Bellecombe 2"

21 "A compter du 6ème siècle, il devient difficile de distinguer entre villa et vicus. Le mot désigne alors un hameau ou un village, avec peut-être le souvenir que les terres avaient, un jour, été possédées par un même propriétaire". Boyer M. : *Les noms de lieux dans l'arrondissement d'Ambert*,

22 - 23 Provost M. Mennessier-Jouannet C., op. cit.

24 Découverte mentionnée par Tardieu, op. cit.

25 *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures à la Renaissance carolingienne*, C.N.R.S., Paris, 1977.

26 -27 Loiseau F. : *Les fortifications d'Artonne*, op. cit.

28 Même si le terme peut faire allusion à un simple relief, plusieurs toponymes, évoquant une motte, doivent retenir l'attention et demandent des reconnaissances complémentaires sur le terrain : "pré des mottes", "le haut de la motte", "la motte", "champ de la motte Martin".

29 Provost M. Mennessier-Jouannet C., op. cit.

LES PIGEONNIERS DE MOULIN

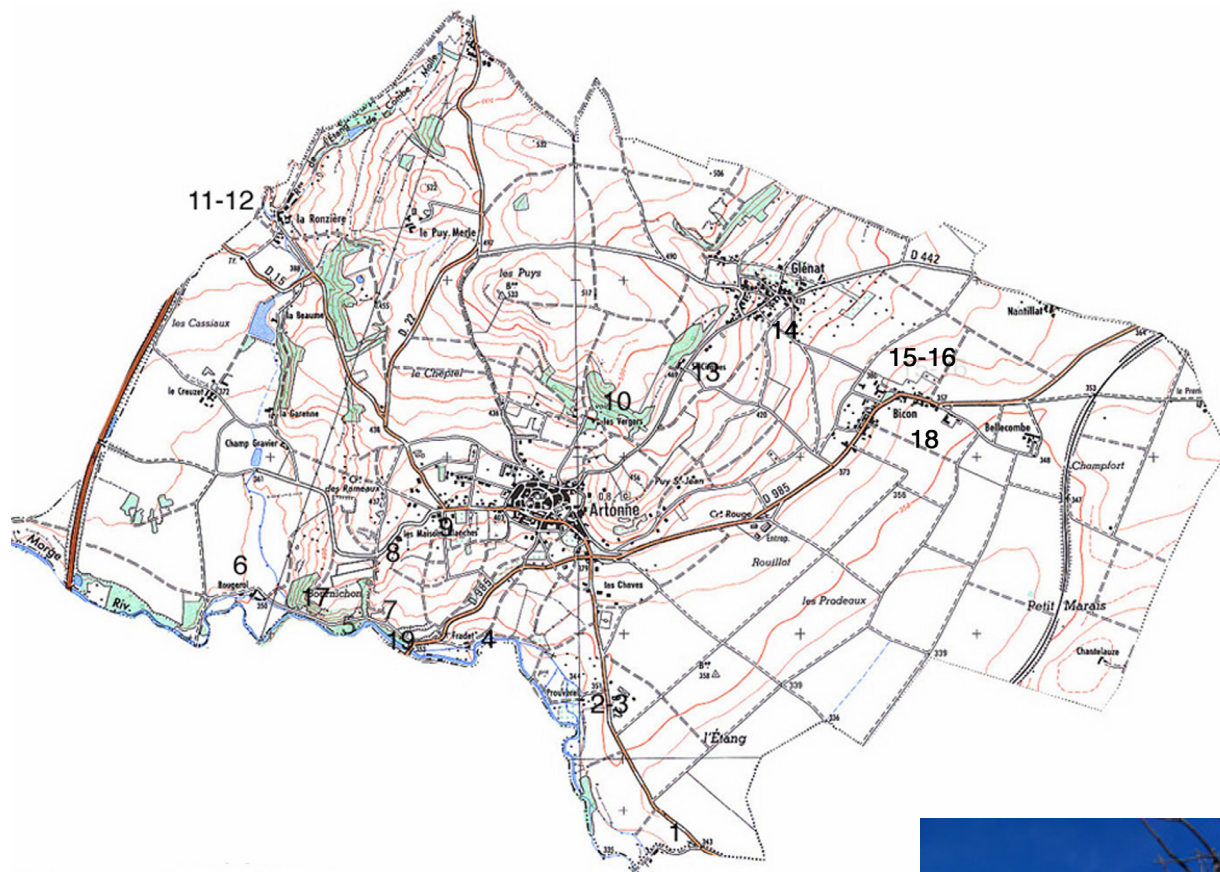
1 Moulin de Montclar : un pigeonnier sur plan carré. Toiture à quatre pans refaite à neuf.

2-3 Moulin de Prouverel : deux pigeonniers sur plan carré. L'un le long de bief, toiture à un rampant. L'autre dans la cour : un pigeonnier est représenté au même emplacement sur un plan de 1758 avec une toiture à quatre pans surmontée d'un lanternon. Le pigeonnier actuel correspond vraisemblablement à une reconstruction. Plan carré. Toiture en tuiles plates. Accès au premier niveau par un escalier extérieur (l'édifice est construit en zone inondable) qui a disparu.

4 Moulin du Fradet : un pigeonnier transformé en habitation. Plan carré en bout des bâtiments du moulin.

5 Moulin Cacheras : seul vestige de l'ancien moulin, en partie ruiné. Plan carré. Toiture disparue. Accès à l'étage par un escalier extérieur.

6 Moulin de Bougerol : pigeonnier au troisième niveau au-dessus de l'entrée du corps d'habitation. Base peut-être ancienne (15ème). Toiture de tuile plate à un rampant avec bâtières.



Pigeonnier du moulin de Montclar



Pigeonnier du moulin de Prouverel



Plan de 1758 (ADPDD - 21 Fi 8)



une fuie, boulevard de Bourgneuf

5 un paysage animé par le patrimoine vernaculaire

5.1 les pigeonniers et colombiers



Colombier des Maisons Blanches



Colombier des Chiroux

LES PIGEONNIERS D'ENCLOS :

7 Pigeonnier Sous les Chiroux : construit dans le talus. Plan carré, trois niveaux, toiture en tuiles plates à quatre pans restaurée en 2017.

8 Pigeonnier des Maisons Blanches . Plan carré accolé à l'un des angles de l'enclos, deux niveaux. Toiture à un rampant disparue.

9 Pigeonnier des Chiroux : le linteau date la construction de 1823. Plan triangulaire, à l'angle d'accès de l'enclos, couverts d'une toiture à un rampant avec bâtières, en tuile canal sur génoise. Une petite cheminée.

L'élevage du pigeon est une tradition ancienne en Limagne, entretenue par des facteurs propices, qu'ils soit naturels ou techniques :

- un climat et une altitude adaptés
- une agriculture favorable, avec la production de céréales.

Le troisième facteur est économique : dans des régions où l'élevage bovin apparaissait comme secondaire, le pigeon constituait une ressource importante, alimentaire et financière. Il fournissait, en outre, un engrais recherché, notamment pour la culture de la vigne et du chanvre.

A ces raisons s'ajoute un rôle social et symbolique important, sous l'Ancien Régime, après la Révolution et jusqu'à la fin du 19^e siècle "Les rares abris à colombinés datés que l'on rencontre en Limagne suggèrent une nette campagne de construction entre 1795 et 1865 environ, en tous cas pour ceux en pierre. Il semble qu'en dépit de l'absence de droit de colombier en Auvergne, divers Limagnais avaient affirmé leurs convictions républicaines en érigeant sous la Révolution même ; puis, après un arrêt sous le Premier Empire, la même affirmation idéologique paraît se faire sentir sous la Restauration, comme un signe de mauvaise humeur contre cette dernière. Les constructions se poursuivent plus lentement pour cesser vers 1865, lorsque l'exode rural du Second Empire commence à vider nos campagnes, ou du moins, à interrompre les investissements immobiliers des exploitants agricoles"¹.

Différents types d'abris ont été offerts aux colombinés ² :

* les fuies ou petites constructions, généralement de bois, accolées aux façades, que l'on retrouve principalement à l'intérieur des villages

* les pigeonniers et colombiers, que l'on peut différencier par le statut de l'édifice : le premier terme s'applique à des locaux annexes, intégrés dans des bâtiments répondant à d'autres fonctions (habitat par exemple), le second est réservé à des constructions spécifiques vouées à l'élevage.

Ces deux types sont généralement regroupés sous le terme plus générique de "pigeonnier" et, quelle que soit sa définition, "le colombier ou pigeonnier, est fondamental dans le plan de masse d'une ferme, dans les rapports qui le rattachent aux volumes importants de l'ensemble agricole. On peut lui appliquer, au sens large, la notion d'architecture "objective", si l'on entend par là la sobriété et la simplicité extrêmes, l'exigence de la rationalité et de l'adaptation fonctionnelle de l'espace interne, opposées à l'esthétisme, à la gratuité de l'imagination et au culte de l'ornement de la construction externe"³.

Le territoire communal abrite encore trente quatre de ces édifices ⁴ : le plus grand nombre se trouve dans le village ou sa proche périphérie (voir chapitre : la ville) et le long de la Morge.

Ils se répartissent en quatre types, qui utilisaient d'autres fonctions possibles :

- les pigeonniers de moulin permettaient d'éliminer les résidus de l'activité meunière,
- les pigeonniers d'enclos servaient également d'abris pour le cultivateur et les réserves d'engrais,
- les pigeonniers de ferme étaient liés à l'exploitation agricole,
- les pigeonniers de fiefs et de manoirs affirmaient la distinction sociale des propriétaires

PAYSAGE ET TERRITOIRE

LES PIGEONNIERS DE FIEFS ET DE MANOIRS

10 Pigeonnier des Vergers : deux niveaux construits dans le talus (une cave accessible à l'arrière). Plan carré. Toiture à un rampant en tuile canal sur génoise. Une porte cintrée.

11-12 Pigeonniers de la Ronzière : deux pigeonniers dont l'un au-dessus de la tourelle d'escalier et le second au sommet d'une tour d'angle

13 Pigeonnier de Saint-Cirgues : restauré et très modifié, plan carré appuyé à l'angle d'un enclos, deux niveaux, toiture à un rampant en tuile mécanique. Associé à un four à pain.

14 Pigeonnier de Glénat : au-dessus de la tour d'escalier. Toiture à un pan en tuile plate (ancienne toiture conique surmontée d'une girouette).

15-16 Pigeonniers de Bicon : deux pigeonniers au-sommet de deux tours d'angle. Modifiés lors de travaux récents.

LES PIGEONNIERS DE FERME

17 Pigeonnier de Bournichon : vestige d'une ferme disparue, en partie ruiné. Plan carré, toiture à un rampant.

18 Pigeonnier de Bicon : très remanié. Plan carré sur trois niveaux. Un rampant en tuile mécanique

LES PIGEONNIERS ISOLES

19 Pigeonnier des carrières : petite construction en bois adossée au talus et précédée d'une cour fermée (clôture et piliers en brique).

Modèle unique à Artonne, inspiré des fuies.



Comme dans la Limagne, le modèle le plus courant est celui du colombier-tour de plan carré, avec une élévation comprise entre cinq et huit mètres. Il est, le plus souvent, couvert d'un rampant unique en bâtière (les murs pignons et de faitage dépassent de la couverture pour protéger les animaux du vent et permettre l'accumulation de la chaleur) .

Le toit est généralement en tuile canal sur génoise, parfois en tuile mécanique losangée, dans le cas d'une construction récente ou d'une réfection.

Par leurs volumes et leur langage particuliers, ces édifices, même privés de leurs hôtes, marquent encore le territoire et l'architecture du village. Ils représentent un patrimoine vernaculaire essentiel pour la région et la commune, qu'il faut conserver, restaurer et mettre en valeur.

1 Pigeons et colombiers de Limagne, Carnets patrimoniaux du Puy-de-Dôme, n°5, Conseil Général du Puy-de-Dôme.

2 Définitions reprises de l'ouvrage cité précédemment

3 Letellier D. : Pigeonniers de France, Histoire économique et sociale, Technique architecturale, Conseils de restauration. Editions Privat, Toulouse, 1991.

4 Inventaire d'après les travaux de F. Loiseau : Les pigeonniers, in Revue Limagne Nord, n°6 complété par enquête sur le terrain.

4 Montpied E. : Artonne et son canton pendant la révolution, tome 1 - La Révolution à Artonne, Syndicat d'Initiative et d'expansion touristique Brayauds et Combrailles, 1989.

5 Loiseau F. : Les fiefs et châteaux d'Artonne, Revue Limagne Nord, Association Initiatives et Idées, janvier 2003

Christine Charbonnel, architecte

5.2 les moulins

**1 - LE MOULIN DE MONTCLAR**

Au 18^e siècle, ce moulin était doté de "trois roues qui ne peuvent tourner ensemble, le courant d'eau étant insuffisant" ⁵.

Les bâtiments se présentent aujourd'hui en deux ensembles séparés par le chemin d'accès qui forme la limite communale

- à droite, sur la commune d'Aubiat, l'habitation et ses dépendances, rénovées récemment et réparties autour d'une grande cour,

- à gauche une grange flanquée d'un grand pigeonier.

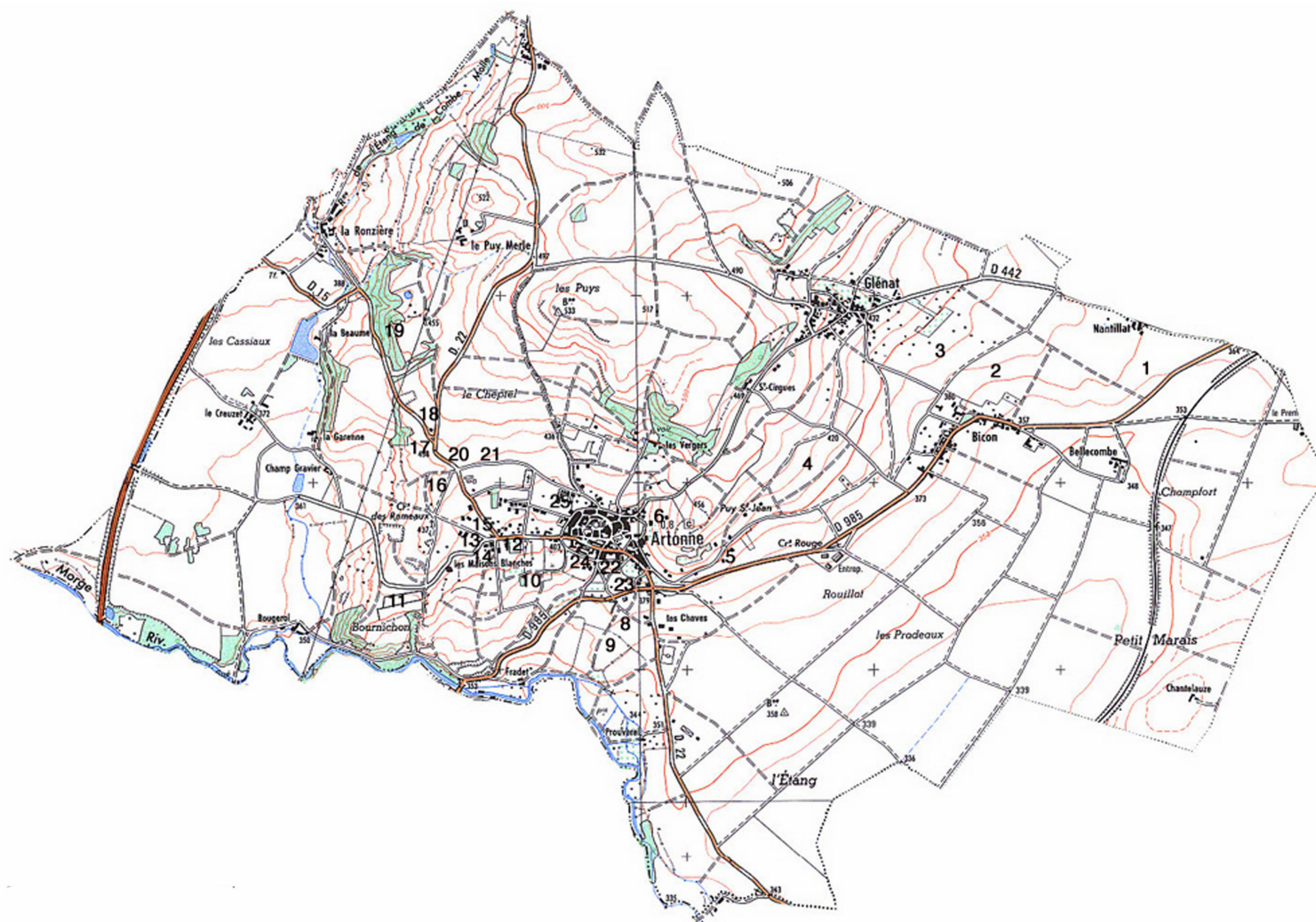
Une partie des aménagements hydrauliques, biefs, bassins, est également conservée.

2 - LE MOULIN DE PROUVEREL

Les bâtiments se répartissent en deux groupes : au nord l'habitation et les locaux du moulin, au sud, une grange et un colombier. Le domaine a conservé son bief et une partie des murs de clôture qui fermaient la propriété et longeaient le chemin d'accès. Ces murs commencent à se déliter, les bâtiments sont en assez bon état.



3 - LE MOULIN DU FRADET ⁵ *tient son nom du fief dont il dépendait, de la fin du 16^e siècle au début du 17^e siècle. En 1794 il appartient à la famille d'Ally, avant de passer aux mains du comte Demontbas, qui est alors propriétaire de maisons à Artonne, notamment l'école Sainte-Hélène. Une partie des bâtiments et des aménagements (biefs) s'est conservée le long du chemin rural qui rejoint la route départementale non loin du pont de Saint-Myon.*



1 Breuil J.L., Alexandre H. : Cabinets de vigne, Revue Limagne Nord, Association Initiatives et idées, n°6, juin 2001

5.3 les cabanes de vigne



Le cabinet du Champ Ogier : seul exemplaire en brique sur le territoire

Egalement appelés “cabinets” ou “tonnes” de vignes, ces petits édifices étaient implantés au milieu des vignes, des vergers et jardins éloignés de l'exploitation principale. Abrité du mauvais temps ou la chaleur, l'agriculteur pouvait y prendre son repas et y stocker son outillage.

Il en reste actuellement vingt-cinq ¹ : la grande majorité se trouve au sud et à l'est d'Artonne, dans les secteurs des anciennes terrasses et date du 19^e siècle (certaines existent en 1827) ou du début du 19^e siècle : les exemplaires les plus anciens, implantés aux abords de Bicon, de plan carré, sont coiffés d'une toiture à quatre pans en tuiles plates (cabanes n°1 et 2).

L'implantation varie selon deux modèles :

- le bâtiment est implanté au centre de la parcelle et possède généralement deux rampants,
- lorsque la parcelle est enclose de mur, la cabane s'appuie dans un angle (économie de la construction), généralement au nord : son volume concourt alors à la protection des plantations. Dans ce cas elle est le plus souvent couverte d'un seul rampant.

L'architecture des cabanes est une réplique en réduction de l'architecture contemporaine à leur construction.

La grande majorité est construite en pierre calcaire du pays (un seul exemplaire en brique : cabane 18). Les encadrements sont généralement en pierre, quelquefois en brique (10, 17), et exceptionnellement en bois (20).

La tuile plate, matériau d'origine, se retrouve encore sur de nombreux exemplaires, tous à deux rampants (1, 4, 5, 7, 9, 16, 17, 18).

La tuile canal a fait quelques incursions, soit pour des constructions neuves, soit pour des remaniements (13, 14) mais elle a été vite remplacée par la tuile mécanique, plus adaptée aux pentes d'origine (6, 10, 15, 19). La seule couverture en lauze est celle de la cabane 12.

L'architecture est simple et rationnelle, le confort limité (un seul de ces cabinets (10) est doté d'une cheminée) tout comme l'ornementation (une croix s'inscrit dans la façade de la cabane 5).

Ce patrimoine modeste, devenu inutile, disparaît inexorablement : plusieurs des constructions cadastrées en 1827 n'ont laissé aucune trace, cinq autres sont partiellement en ruine (8, 11, 20, 21) ou ont été démolies depuis l'inventaire (cabane n°22).

Comme les pigeonniers, ces abris constituent des témoignages de la vie agricole passée et tiennent un rôle dans la perception actuelle du paysage, en accompagnant les murs de clôtures ou de soutènement.



5.4 le four à chaux

Construit en 1880, ce four à chaux, conservé au sud du bourg, rappelle l'activité liée au sous-sol calcaire de la commune.

L'édifice a profité de plusieurs campagnes de restauration par des chantiers de jeunes encadrés par un animateur de l'association Concordia, la commune prenant à sa charge une partie du financement de l'opération et assurant la fourniture de tous les matériaux.

Ces chantiers estivaux ont permis la consolidation de la voûte (terrassment jusqu'à l'extrados et mise en place d'un drainage puis remblaiement) et d'un mur intérieur, soutenant le four en briques.

Un gueulard a été mis à jour sur le dessus du four dont le couronnement a été partiellement restauré.

LES CROIX DE VILLAGE

- 1 - Croix de Glénat : au centre du village, près d'une fontaine, datée de 1804, croix en pierre.
- 2 - Croix de Bicon : au centre du village sur le lavoir, croix de Malte en pierre.

LES CROIX DE CHEMINS

- 3 - Croix de la Garde : à Glénat, sur le chemin de l'ancien fief, croix de Malte en pierre.
- 4 - Croix des Maisons Blanches : à proximité de la voie romaine est-ouest, en pierre, datée de 1839.
- 5 - Croix de la Beaume : sur le chemin d'Artonne à Joze-rand, aujourd'hui à l'entrée du domaine. Croix métallique de 1839.
- 6 - Croix de Montclar : indiquait le chemin conduisant au fief. En métal.
- 7 - Croix Rouge : sur le passage de la voie romaine nord-sud. En pierre avec remploi dans la base d'une pierre datée "1662".
- 8 - Croix de la Croze : sur le chemin de Glénat à Artonne. En pierre, datée de 1883.

LES CROIX DE PROCESSIONS

- 9 - Croix de Saint-Médulphé, reconstruite en 1965.
- 10 - Croix des Rameaux : en pierre, datée de 1808, restaurée en 1980.
- 11 - Croix Sainte-Vitaline : reconstruite en 1980.

AUTRES

- 12 - Croix de Chantelauze : sur le territoire de l'ancien fief, en pierre, 1868.
- 13 - Croix de la Cotille : engagée dans la maçonnerie d'un cabinet de vigne.
- 14 - Croix du Puy-Saint-Jean : ancienne croix de cimetière en fer.



5.5 les croix



La christianisation du territoire a laissé de nombreuses traces dans la toponymie :

- Saint-Cirgues, patron de Glénat, a donné son nom à un terroir et une croix, érigée à l'entrée du village
- le "Puy Saint-Jean", qui domine le chef lieu de la paroisse, tient son nom de son premier patron
- de nombreux toponymes constitués à partir du générique "Croix" : ("Champ de la Croix", "Croix Blanche", "Croix Rouge", "Croix Saint- Mard", "Croix Brunet"), associés ou non à des édifices, se retrouvent sur l'ensemble de la commune
- on remarque également la présence d'un "Coin" et d'un "Pré Chapelle".

De ce patrimoine subsistent actuellement 23 croix¹.

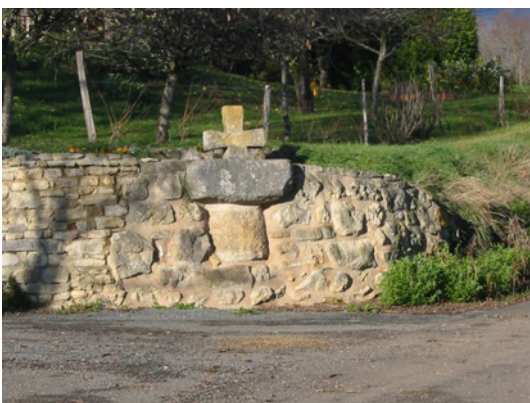
Elles sont relativement récentes, et correspondent à des reconstructions post-révolutionnaires.

Les croix antérieures n'ont laissé que quelques fragments datés, le plus souvent réemployés : Croix Rouge (1662), Croix de Mission (1665), Croix du Faubourg Saint-Jean (1686), Croix du Presbytère (1703).

Huit de ces croix se retrouvent dans l'enceinte ou à proximité du bourg d'Artonne, une dans Glénat et une autre dans Bicon. Sept autres, dispersées sur l'ensemble du territoire rappellent le passage ou le carrefour d'anciens chemins, quelquefois hérités de l'antiquité (Croix Rouge, Croix des Maisons Blanches).

Leur présence perpétue également le souvenir d'anciennes processions, dédiées aux saints locaux (Croix de Saint Médulphe, patron de Saint-Myon, Croix Sainte-Vitaline, édifiée sur le lieu supposé de son martyre) ou liées à des fêtes religieuses (Croix des Rameaux).

¹ Inventaire d'après *Les croix et statues d'Artonne, Revue Limagne Nord, juin 2000.*





6 manoirs et châteaux : un patrimoine historique important

La puissance passée d'Artonne ne s'est pas seulement exprimée à l'intérieur du bourg : le territoire environnant abrite quelques domaines et gentilhommières, dont l'impact se reconnaît dans le paysage.

Ces constructions, généralement imposantes, ont permis l'introduction, dans un milieu rural, de formes et de matériaux particuliers empruntés à l'architecture urbaine (toitures notamment). Il en est de même pour les parcs et jardins plantés au fil des modes et selon la fantaisie des propriétaires, d'essences locales ou exogènes (cèdres, ifs,...). Les arbres, devenus monumentaux, se dressent à l'arrière des murs ou des haies (hautes et denses) qui dessinent les limites des domaines.



Deux de ces domaines, d'une qualité architecturale remarquable, sont implantés au nord-ouest de la commune. Une protection particulière (règlement du P.L.U.) doit être envisagée pour garantir la conservation et la mise en valeur des ensembles bâtis et de leur environnement immédiat ou plus lointain.

6.1 le château de la Beaume

Le fief de la Beaume¹ est connu en 1420, date à laquelle il est propriété de Pierre de Tersac. En 1642, il appartient à François de l'Hospital, écuyer et frère du chancelier Michel de l'Hospital (1504-1573), natifs d'Aigueperse. En 1760, Marie Claire de l'Hospital en fait don à son filleul Jean Montaigner, fils d'un avocat général au bailliage de Montpensier.



extrait de la carte de Cassini - 18^e siècle

Le château était composé d'un corps de logis et d'un bâtiment de communs perpendiculaire (démoli depuis 1981) qui refermaient une grande cour.

Le corps de logis est flanqué de deux tours carrées de hauteur inégale :

- celle qui s'élève à l'angle sud-ouest est peut-être édifiée sur les bases d'un ancien donjon. Couverte d'une toiture à quatre rampants, elle n'est percée que d'une seule grande fenêtre, ouvrant à l'est,
 - la seconde, implantée à l'angle nord-ouest et d'une surface au sol moins importante, est coiffée d'une très haute toiture qui contribue au pittoresque de l'ensemble.
- Le logis, postérieur au moyen-âge, est couvert de quatre pans en petites tuiles plates, percés de deux lucarnes au nord et huit au sud. Les deux façades semblent remonter à deux campagnes successives :
- la façade sur cour (au nord) s'élève sur deux niveaux. Les ouvertures sont réparties en cinq travées inégales. La porte d'entrée, qui semble dater de la première moitié du 17^e siècle, conserve (malgré son état dégradé) un intérêt certain : deux pilastres doriques lisses soutiennent un entablement composé d'une petite architrave moulurée surmontée d'un fronton curviligne. Ce dernier était orné d'un blason qui a été martelé.
 - le rythme plus régulier des ouvertures, en huit travées, suggère un remaniement de la façade sud.

Le site du château, représenté sur la carte de Cassini, a considérablement évolué avec la disparition de l'aile des communs, qui a effacé son caractère de domaine rural, et la création d'un grand étang.

¹ Annie Regond-Bohat : Fiche manuscrite - dossier de demande d'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, 1982
in : Histoire des communes du Puy-de-Dôme, arrondissement de Riom, pp. 117-120.

6.2 la ferme fortifiée de La Ronzière



Le fief a appartenu à la famille de Begon, depuis la fin du 15^e siècle jusqu'au 17^e puis à la famille Arnould qui le possédait encore à l'époque de la Révolution ¹.

Les bâtiments, implantés autour d'une cour carrée, étaient protégés par une porte fortifiée. Ils comprennent actuellement un corps de logis avec tourelle d'escalier, une ancienne chapelle (le toit et la voûte se sont écroulés dans les années 1940) et de dépendances, dont une partie a perdu sa toiture.

“Un ensemble de deux bassins bâtis en pierre calcaire et à fond pavé orne la basse-cour (...) Ils forment un ancien pédiluve qui servait d'abreuvoir pour les bêtes et qui permettaient de laver les chevaux. Le ruisseau des combes (les) traverse” ².

Des travaux ont modifié l'état général du domaine, dont l'aile sud, en partie démolie, est actuellement à l'état de ruines. L'ensemble n'en conserve pas moins une certaine homogénéité et des éléments architecturaux de grande qualité qui méritent une protection et des aides pour leur maintien ou remise en état.



6.3 le château et le village de Glénat



Le village de Glénat, dont le toponyme évoque une possible fondation gallo-romaine, a donné plusieurs vestiges de l'antiquité et du moyen-âge. Le “fort”, petit quartier mentionné sur les matrices cadastrales se lisait encore sur le plan du 19^e siècle. Il a aujourd'hui presque totalement disparu.

Le château et son domaine étaient le chef-lieu du fief de la famille d'Aurières, vraisemblablement originaire d'Artonne “où on la trouve possédée dès la fin du 16^e siècle” ³. Après l'extinction de la lignée, ils entrent, en 1766, dans les possessions de Jean de Servières : ses héritiers les conserveront jusqu'en 1806, époque à laquelle l'usufruitière en donne une partie en bail. Le domaine, tel qu'il est alors décrit, comprend une maison de maître, des bâtiments, un jardin et un pré-verger attenant, des prés, terres et “paschiers”.

La construction primitive a été très remaniée, mais elle conserve une tour d'escalier (le dernier étage fait office de pigeonnier) et la partie nord de l'ancien corps de logis. Le blason qui orne le linteau de la porte d'entrée a été martelé pendant la Révolution.

La façade était flanquée de deux échauguettes (une des bases subsiste au nord) : comme la tour, elles étaient coiffées d'une toiture conique.

La partie sud a été reconstruite à la fin du 19^e siècle mais la partie nord, composée de quatre niveaux, est restée plus authentique (pièces voûtées au rez-de-chaussée, plafond à la française, sol de tomettes). Chacune des deux conserve une cheminée du 16^e siècle.

Sous l'enduit moderne qui les protégeait, mais qui se délite progressivement, apparaissent les vestiges, relativement importants, d'un décor peint sur badigeon.

L'édifice, non entretenu (il est utilisé comme dépendance d'une exploitation agricole) est voué à la dégradation et à une ruine plus ou moins proche. Des moyens doivent être trouvés et mis en oeuvre pour inciter et aider à la sauvegarde et à la restauration d'un édifice remarquable par son intérêt historique aussi bien que par la qualité de son architecture générale et de détail.

Quelques constructions anciennes, plus ou moins “restaurées”, subsistent dans le village, mais le tissu a perdu son homogénéité.

6.4 le château des Vergers

Vue aérienne : mairie



Implanté à la limite nord-est du bourg, le domaine des Vergers a été inscrit le 9 mars 2010.

L'ensemble, composé du château et de nombreuses dépendance (communs, pigeonnier) domine un vaste ensemble paysager organisé en degrés épousant la pente : terrasse, jardins d'agrément et potager, grand verger.

Depuis son origine, qui semble remonter à la première moitié du 17^e siècle, le château a connu des transformations pendant la 2^e moitié du siècle suivant puis au début du 20^e siècle :

«La partie la plus ancienne du domaine (...) se compose du pigeonnier carré (1600 boulins), intégré aux dépendances agricoles, ainsi que de l'aile nord du château correspondant à la maison forte primitive, dotée de murs épais et d'une tourelle d'escalier carrée.

Vers 1770, cette habitation fut agrandie avec l'ajout au sud d'une nouvelle aile dont la façade présente une belle ordonnance de travées régulières disposées sous un toit à comble brisé couvert en tuiles plates. La distribution intérieure a été préservée avec son escalier droit en pierre et sa succession de pièces dont les décors (cheminées, peintures, sols) ont été restaurés par les actuels propriétaires.

Les jardins, à l'est et au sud du château, ont été aménagés à partir de 1990 en utilisant les terrasses déjà en place bornées par des murs de soutènement et rendues accessibles, entre chaque niveau, par de petits escaliers. Des bassins et des fontaines agrémentent les parterres au-delà desquels se trouve un potager tandis que, sur tout le coteau, s'étendent de vastes vergers»⁴.



château de Glénat



Domaine des Vergers - Photographies : J. Raflin - 2007



6.5 le château et le village de Bicon



photographie : CRMH

Implantés à proximité de la voie romaine est-ouest, le village et le domaine de Bicon correspondent peut-être à un site d'occupation antique. Ils occupent un territoire de plaine, sur lequel le bâti s'organise le long de la départementale, reliant le chef-lieu à Aigueperse.

Le château

Le fief est connu depuis 1353, date à laquelle, Béatrice Guérin, veuve de Bertrand La Chazete, rend hommage au monastère de Saint-Alyre de Clermont, pour la tierce partie de la dimerie de Bicon, située en la paroisse du même nom, proche du chemin "par lequel on va au Moulin de Lantillac à Aigueperse" ⁵.

Au 15^e siècle le fief passe aux mains de la famille de Marillac, établie dans la ville d'Aigueperse. Il est vendu en 1640 à Antoine Bergier et reste dans la propriété de la famille jusqu'en 1697, date à laquelle il est acquis par Annet Fourcher, trésorier général de France à Riom. En 1765, le domaine est vendu à Pierre Mac Gregor Drummond, ancien capitaine au régiment écossais, puis, en 1799, à Pierre Courby-Joubert, marchand à Thiers ⁶.

La chapelle fondée en 1665 par le châtelain a servi de paroissiale.

Dans son état primitif, le château se présentait comme une maison forte flanquée de tours, entourée de douves en eau et protégée par une enceinte extérieure. Il en subsiste quelques vestiges : une des tours de l'enceinte, écrétée et transformée en pigeonnier (tour sud-est), une tour (nord-est), munie d'une canonnière à la française et d'une meurtrière, une tour plus ample (peut-être un ancien donjon ?) appuyée à l'angle sud-ouest du logis, une cheminée médiévale dans la cuisine et, dans les caves voûtées, une petite porte du 15^e siècle ⁷.

Au 17^e siècle, l'édifice subit d'importantes transformations : le logis, de plan quadrangulaire, est percé de travées régulières et flanqué (au sud) d'une tourelle d'escalier demi-en oeuvre. Les deux étages sont couverts d'une toiture à deux rampants et croupes en petites tuiles plates (couverture restaurée récemment), posée sur charpente en carène de vaisseau inversée.

L'intérieur a été réaménagé au 18^e siècle et conserve de cette époque des cheminées en Volvic, des dallages et des boiseries.

Autour de ce château se développait un grand domaine agricole qui fut démantelé en 1862. Outre les bâtiments réservés aux "maîtres", il se composait "de bâtiments pour les métayers, de granges, établetries, jardins, prés et terres labourables".

L'édifice est encore précédé d'un petit parc et entouré de jardins hérités de l'ancien domaine. Ils conservent quelques éléments des murs et, partiellement, une petite tour de l'enceinte médiévale et une partie des communs.

Ces annexes occupent un bâtiment rectangulaire couvert d'une toiture de tuile canal sur deux rampants, dont la façade, enduite, est percée d'ouvertures cintrées ou à encadrements droits.



cartes postales anciennes

1 Tardieu : *Grand dictionnaire historique du Puy-de-Dôme*, op. cit.

2 Jean Louis Breuil, Franck Loiseau : *Fontaines et captages des sources d'Artonne*, Revue Limagne Nord, n°3, 2000, p. 40.

3 *Les fiefs et châteaux d'Artonne*, Limagne Nord, janvier 2003.

4 Fiche base Mérimée.

5 Notes dactylographiées, archives S.D.A.P.

6 *Histoire des communes du Puy-de-Dôme*, op. cit.

7 Loiseau F. : "Les fiefs et châteaux d'Artonne", op. cit.

Le village

Le village est vraisemblablement né du château et de la route, véritable épine dorsale du bâti qui s'organise de part et d'autre en petits îlots peu profonds ou en constructions alignées.

La majorité des édifices est d'un intérêt moyen (constructions d'Après Guerre ou constructions anciennes un peu trop "restaurées"). Le hameau offre, cependant, un patrimoine original et essentiel pour la commune : ses murs de façades et de clôture, qui encadrent la route dans presque toute sa traversée.

Ces murs ont été construits en petits moellons de calcaire local, soigneusement lissés. Certains portent encore quelques traces de leurs enduits mais la plupart se trouvent actuellement mis à nu, révélant ainsi la dextérité des maçons et offrant une ambiance particulière, très sensible même pour un conducteur.

La traversée de Bicon, qui constitue la "porte" de la commune, doit conserver ce pittoresque et cette originalité. Les murs de qualité doivent être entretenus et restaurés avec soin, les murs plus récents ou futurs doivent être enduits de manière à s'intégrer dans l'ambiance générale (choix des textures et des couleurs).

D'autres dispositions, plus récentes (murets et ferronneries), complètent l'éventail des solutions adoptées et adoptables : grilles, portails et portillons métalliques.

Au centre de la traversée, la route longe un ensemble composé d'une fontaine, d'un lavoir et d'une croix.

* La fontaine est constituée de deux bacs accolés :

- le plus ancien, taillé dans un bloc monolithe de calcaire est issu d'une première fontaine qui existait en 1830 et était alimentée depuis le parc du château
- le second, plus récent, est en andésite : comme le lavoir, il a été construit en 1894, par une entreprise d'Aigueperse (entreprise Gaugé-Dayat)

* Le lavoir est composé d'un grand bac rectangulaire de 17m2 en andésite

* La croix est datée de 1804

La qualité de ce patrimoine, remarquée lors de l'élaboration de la Z.P.P.A.U.P. est assurée, sur toute la longueur de la traverse par l'instauration d'un secteur sur les parcelles directement limitrophes à la route et par un règlement adapté.

Ces mesures sont à prolonger dans le cadre de l'A.V.A.P



